

## M. Touchette poursuivrait la ligue des proprios

### L'accord au lieu du desaccord

Il est pénible de constater l'attitude de la Ligue des Propriétaires de Valleyfield dont la politique de dénigrement s'attaque à la plupart des corps publics et à certains citoyens de Valleyfield au lieu de poursuivre son but avoué, tel que compris dans les autres villes de la province.

En présence des menaces reçues, il nous faut prendre une attitude des plus loyales afin de sauvegarder le bon renom de Valleyfield et la réputation de certains citoyens des plus honnêtes. Nous ne pouvons supporter plus longtemps une critique destructive à l'encontre des meilleurs intérêts. La Ligue des Propriétaires de Valleyfield a dévié de sa ligne de conduite qui doit être de sauvegarder les intérêts du propriétaire tout en secondant les initiatives louables de tout corps public. Les compte rendus des assemblées furent rédigés sans partialité et nous avons toujours suivi une ligne de conduite désintéressée. Pourquoi nous a-t-on blâmé de reproduire exactement ce qui se passait aux assemblées? Qu'une ligue des propriétaires veuille s'accaparer toute la publicité, c'est inconcevable; qu'elle désire la contrôler, c'est impraticable. Nous ne sommes pas ni à acheter ni à vendre. Voilà pourquoi nous avons accepté la tribune libre de M. l'échevin Touchette comme celles des proprios.

Si la ligue des propriétaires ne peut supporter les contrecoups de ses attaques, il vaut mieux pour elle de se retirer de la vie publique.

Cette mise-au-point est nécessaire par suite de la publication de la lettre de M. l'échevin Adélar Touchette dans notre édition du 18 novembre.

Comme citoyen et comme échevin de Valleyfield, M. Touchette a

certainement le droit d'expliquer son attitude vis-à-vis les officiers de la Ligue des Propriétaires. Nous n'avons pas à juger la teneur de sa tribune libre.

Qu'une lettre ouverte exprime l'opinion du public ou d'un groupe de citoyens, nous n'avons pas à donner notre opinion.

Depuis toujours, et comme partout ailleurs, le conseil de la Cité de Valleyfield est sollicité par toutes les sortes de mouvements, les uns, pour demander une assistance matérielle, les autres pour l'acceptation d'une requête quelconque.

Qu'un corps public par suite de ses attaques violentes, justes ou injustes, soit reçu froidement par le corps public attaqué, rien n'est plus humain. Tout conseil de ville est ouvert aux suggestions de tous les individus en autant que ceux-ci collaborent intelligemment ou qu'ils présentent des demandes raisonnables pour l'amélioration ou la prospérité d'une ville.

Les Chambres de Commerce et les ligues des propriétaires doivent travailler dans l'intérêt public, coopérer avec le conseil de la ville pour toute mesure utile et s'opposer à toute mesure nuisible.

Il est malheureux que la Ligue des Propriétaires de Valleyfield aille à l'encontre de la plupart des corps publics de la cité dans tous les mouvements entrepris par ces derniers. Le désaccord de M. l'échevin Touchette et des directeurs de la ligue est donc compréhensible.

Au lieu d'une critique inutile, pourquoi la Ligue des Propriétaires ne travaille-t-elle pas dans l'harmonie pour le plus grand bien de Valleyfield.

L'esprit civique est plus nécessaire que l'esprit critique.

A. L.

### Nomination



Nos félicitations à M. le notaire Médard Leduc qui vient d'être choisi secrétaire du Conseil de Comté par les maires du comté de Beauharnois. Me Leduc succède au notaire Trudeau, décédé dernièrement.

S'il n'est pas réinstallé dans les cadres de la Ligue des Propriétaires — Menace d'un bref de Mandamus — Par contre, la Ligue aurait perdu les règlements de son incorporation

### Du sensationnel est attendu

La ligue des propriétaires de Valleyfield serait placée dans une posture un peu plus fatigante. Depuis le départ du bureau de direction de M. Gaspard Major et de la ligue de M. Adélar Touchette, toutes sortes de difficultés imprévues auraient surgi dans les cadres de la ligue.

Nous apprenons que M. Adélar Touchette aurait envoyé une lettre d'avocat à la Ligue des Propriétaires, la menaçant d'un bref de Mandamus s'il n'est pas réinstallé comme membre. De plus, il aurait demandé à la ligue sur quel article de la constitution s'appuie-t-on pour motiver son rejet.

### L'embêtement

D'autre part, les règlements de la Ligue des Propriétaires seraient perdus et la ligue se trouverait sans constitution. Ils auraient été oubliés sur la table du conseil lors de la dernière assemblée de la ligue. Et depuis, le secrétaire, M. Chatel, aurait fait de multiples démarches pour les retrouver, mais en vain.

La ligue serait-elle obligée de demander une autre incorporation? Se verrait-elle dans l'obligation de suspendre ses activités?

Autant de questions qui se posent dans le grand public.

## Le projet de creusage de la baie

### Nombreux accidents

#### M.J. Patenaude

Dimanche soir dernier, vers 4h. 30, M. Jos. Patenaude, 52 ans, employé de M. Stewart Goldy, fermier de Franklin Center, traversait la rue quand une automobile filant à une vitesse folle trappa ce dernier et continua sa route.

Heureusement que le compagnon de travail de M. Patenaude vit l'accident, mais ne put déchiffrer le numéro de la licence qui était garnie de boue. Il se porta aussitôt au secours de son compagnon et constata qu'il souffrait beaucoup de la jambe droite. Le Dr Stalker, mandé d'urgence, transporta le blessé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

#### M. Z. Courchesne

La semaine dernière, M. Zénon Courchesne, 50 ans, demeurant à Valleyfield, travaillait à la scie-circulaire chez lui, quand tout-à-coup, ayant trop avancé la main, il reçut des coupures au petit doigt qui nécessitèrent plusieurs points de suture.

#### M. L. Primeau

Lundi dernier, M. Léopold Primeau, âgé de 25 ans et domicilié à Hemmingford, accompagné de son père adoptif, M. Olivier Coallier de Ste-Clothilde, travaillaient ensemble au moulin à battre chez M. Paul Bergevin, lorsqu'il se fit prendre la main dans le cylindre. Il eut deux doigts, le majeur et l'annulaire, coupés de moitié et le petit doigt cassé en 3 endroits. Il est sous les soins du Dr Caza.

Sur l'initiative de la Chambre de Commerce des Jeunes, M. Maxime Raymond, député fédéral envoie M. Philippe Marion, ingénieur du département des Travaux Publics, pour l'inspection de la baie St-François aux fins de la navigation — Un rapport sera présenté

Le projet de creusage du chenal de la Baie St-François prendra une ampleur inattendue par suite de l'initiative de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield, présidée par M. Lionel Perron.

Une délégation de la chambre des jeunes a reçu, hier après-midi, M. Philippe Marion, ingénieur du département des Travaux Publics, envoyé à Valleyfield, par M. Maxime Raymond, et l'ingénieur-en-chef Joseph Landry pour faire une première inspection de la baie St-François.

Le député fédéral du comté de Beauharnois, Me Maxime Raymond, appuie cette intéressante initiative des jeunes de Valleyfield. Aussi a-t-il fait les démarches nécessaires auprès du ministère fédéral des Travaux Publics pour qu'un ingénieur se rende sur les lieux mêmes du projet de creusage de la baie aux fins de la navigation.

Accompagné de MM. Lionel Perron, Edgar Ostiguy, Théodore Lepage, Rodrigue Leduc, Joseph Primeau, Albert Loblanc, Médard Leduc, Gaspard Crépin, Lucien Faubert, et autres, l'ingénieur, M. Philippe Marion, a payé une première visite sur les bords de la baie St-François, à l'endroit même où se trouvait le vieux quai de Valleyfield. Il a constaté "de visu" que les bouées sont actuellement à la dérive

et que le chenal n'est plus indiqué. De plus, selon le témoignage de plusieurs, le chenal serait rempli à différents endroits pour rendre la navigation des plus dangereuses.

Il est inévitable que le creusage du chenal s'impose pour le développement de Valleyfield et à la beauté de son site pittoresque. La baie se transforme lentement par suite de la pousse active d'une multitude de joncs qui obstruent toute navigation et rendent difficile l'approche des rives.

Selon M. Philippe Marion, il faudrait que le chenal laisse couler huit pieds d'eau au plus bas niveau pour garantir toute sécurité de navigation. Actuellement, en face de la pointe Brodeur, le chenal serait rempli et à peine, trouvons-nous une profondeur de deux pieds.

Nous ignorons encore les grandes lignes du projet qui comprendrait les travaux d'un tel creusage mais il semble assuré que tous les corps publics prêteront leur appui à la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield et à M. Maxime Raymond, député de Beauharnois.

Nul doute que ce projet commandera des travaux de dragage considérables. Mais Valleyfield se doit de prospérer dans toutes les sphères de son activité économique si la cité ne peut pas être transplantée par les autres petites villes de la province.

## L'achat chez nous

Valleyfield devrait s'acheminer davantage sur la bonne voie: — l'Achat Chez nous.

La marchandise achetée dans notre ville revient meilleur marché que celle qu'on veut se procurer à l'extérieur.

Plusieurs marchands influents de Valleyfield ont promis leur coopération pour mieux et plus annoncer.

Ceux qui reviennent de voyage rougissent lorsqu'ils arrivent avec trop de paquets encombrants.

Les vendredis et samedis, les magasins devraient faire de meilleures ventes.

Les marchands de Valleyfield invitent tous les clients à les encourager et, en retour, ils les encourageront par des prix et conditions de paiement convenant à toutes les bourses.

Si tout citoyen de cette ville dépensait une moyenne d'un dollar de plus par semaine au lieu de le porter ailleurs, cela représenterait la somme annuelle de \$500,000 de plus ici. Sur le plan de l'emploi, ce budget pourrait donner de l'ouvrage à près de cinq cents personnes de plus.

La Gazette de Valleyfield réserve une surprise à tous les abonnés de Valleyfield et du district. Il faudra la lire.

# Inauguration d'une salle paroissiale à St-Isidore

Ces jours derniers, avait lieu l'inauguration d'une nouvelle salle paroissiale dans le sous-bassement de la sacristie.

C'est grâce au génie et au dévouement de notre bon curé, M. H. Lecourt, que nous avons cette salle. Et c'est là qu'aura lieu jeudi prochain, une assemblée des Jocistes. Tous sont invités.

Il est évident que les routes d'hiver seront entretenues et que nous aurons le service d'autobus.

Quelques personnes travaillent à l'installation de la patinoire, qui connaîtra, nous l'espérons, le succès de l'an dernier.

Nous aurons, le 16 décembre une partie de cartes et un tirage organisés par les Jocistes. Admission: 35c.

Cette partie de cartes aura lieu dans la nouvelle salle de M. le curé.

Les sportifs locaux qui ont assistés au programme de boxe du Forum, dernièrement, étaient: MM. Roger Primeau, Isidore Colpron, Fernand Dubuc, Achille D'Amour et Adrien Dubuc. Au programme de lutte, on remarquait MM. Gustave Doyon, Louis-Marie Doyon, Henri Poupart, Gabriel Vary, Roger Primeau et René Bazinet.

## La femelle du voyou

A l'examen d'études primaires, on demande à un candidat:

— Qu'est-ce qu'une voyelle?

Et il répond:

— C'est la femelle du voyou.

# St-Stanislas-de-Kostka

A St-Stanislas Kostka ces jours derniers, eurent lieu les funérailles de M. Arthur Pilon, décédé à l'âge de 23 ans et fils de M. et Mme Julien Pilon. La levée du corps fut faite par M. le chanoine J. Laframboise, curé, et le service fut chanté par M. l'abbé Louis Rolland. Le défunt appartenait à la ligue du Sacré-Coeur. Le drapeau était porté par M. René Vachon, accompagné de MM. Léonide Montpetit, Philippe Daoust, Patrick Sauvé et Victor Myre. La quête fut faite par MM. Philippe Daoust et Léonide Montpetit. Les porteurs étaient MM. Hervé Legros, Emile Leduc, Frédéric Loiseau, Roméo Loiseau, Henri Loiseau, Romuald Brisson. La chorale était sous la direction de M. J. G. Tremblay et Mlle Agnès Picard touchait l'orgue. La famille reçut de nombreuses marques de sympathies.

# Garçonnet victime d'un accident à Hemmingford

Vendredi soir dernier un garçonnet fut victime d'un accident causé par une négligence de la part d'un livreur de gazoline. D'après les renseignements plusieurs gallons d'essence furent renversés près des réservoirs du garage E. E. Berthiaume. Martial Lavallée et quelques camarades passèrent en cet endroit où ils jetèrent par mégarde, une allumette enflammée. Aussitôt le feu prit aux vêtements du jeune Lavallée. L'enfant fut sauvé de la mort grâce à la présence d'esprit d'un de ses camarades qui l'enveloppa aussitôt de son propre paletot. La victime fut transportée chez le Dr Abran où l'on constata de graves brûlures aux jambes et à la main droite.

## Mondanités

Mme Romain Priest est actuellement à Montréal à l'occasion de la maladie de son fils Conrad actuellement à l'hôpital Ste-Justine.

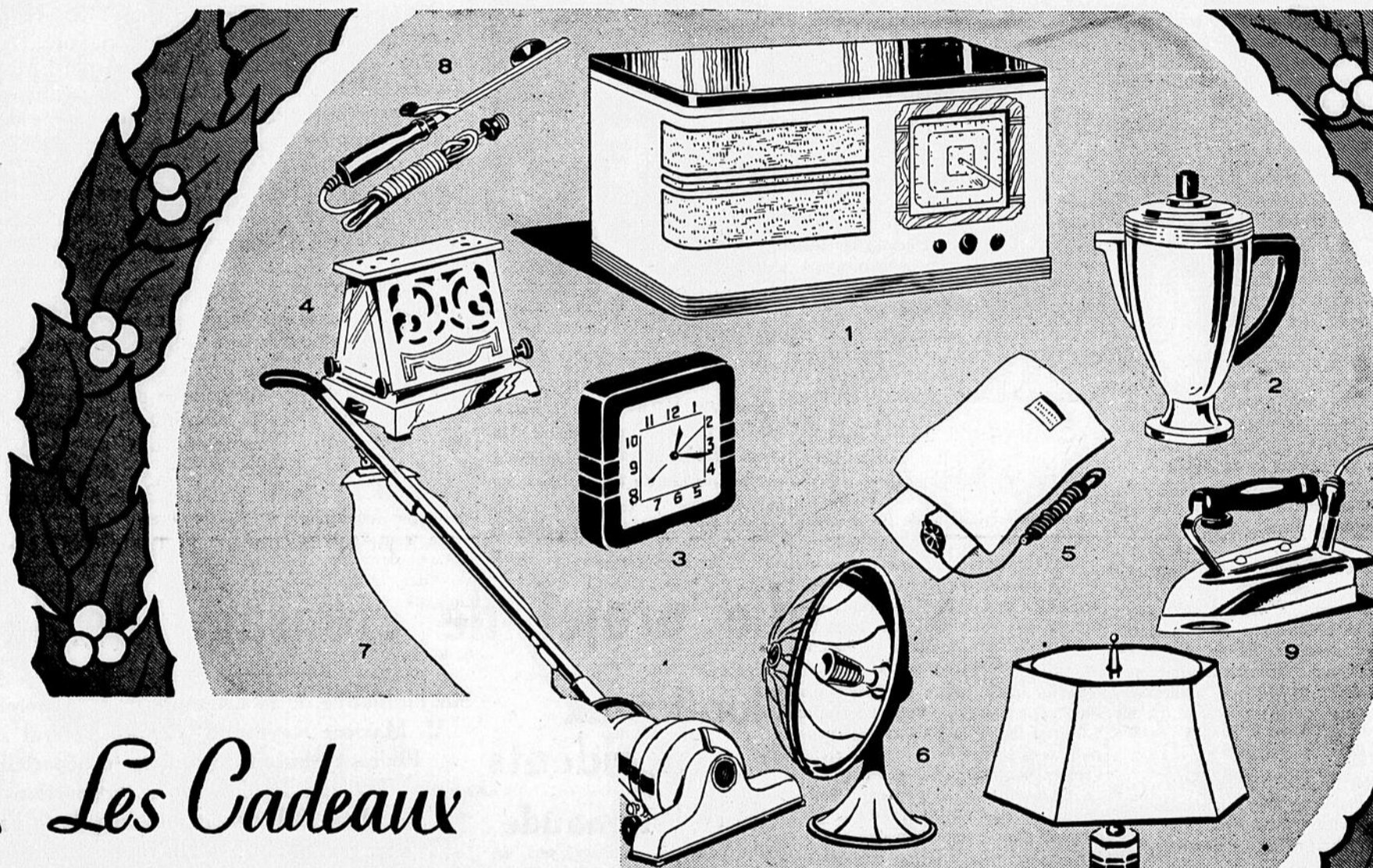
M. et Mme J. Brogan, Mlles Stella Brogan et Maria Stringer à Montréal, jeudi dernier.

M. et Mme Roland Benoit et leurs enfants de Montréal, chez M. D.-T. Benoit, dimanche dernier.

M. Tom Brogan de Plattsburg, chez son frère, M. J. Brogan.

M. et Mme W. Lussier à Pointe aux Trembles, dimanche dernier.

M. et Mme Jos. Fournier et Mlle Ernestine Fournier à Montréal, mardi dernier.



# Les Cadeaux ÉLECTRIQUES

**SONT JOLIS, UTILES ET DE LONGUE DURÉE**

CONSACREZ ce Noël à l'électricité. Le temps des fêtes vous donne l'occasion de partager votre bonheur et de faire des heureux.

Un objet pratique et durable, un cadeau électrique fait doublement plaisir. C'est le serviteur fidèle et économe d'un maître heureux.

Un cadeau électrique assure confort et bien-être. C'est le cadeau idéal.

Voyez dès aujourd'hui, votre marchand local, ou visitez notre salle d'exposition.

**The SHAWINIGAN WATER & POWER CO.**



SOYEZ SAGES! CHOISISSEZ DES CADEAUX ÉLECTRIQUES.

1	RADIOS	À PARTIR DE	\$34.50
2	PERCOLATEURS	" " "	6.00
3	HORLOGES	" " "	4.00
4	GRILLE-PAIN	" " "	3.00
5	THERMOPLASMES	" " "	5.95
6	CHAUFFERETTES	" " "	2.75
7	ASPIRATEURS	" " "	35.00
8	FERS À FRISER	" " "	1.40
9	FERS À REPASSER	" " "	2.50
10	LAMPES LISEUSES	" " "	3.00

# LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Appelée à devenir l'hebdomadaire régional le plus important de la Province de Québec

Jeudi, le 2 décembre, 1937

Page 3

## ENCOURAGEONS LES NOTRES

ACHETER CHEZ NOS MARCHANDS, AU TEMPS DES FETES — ILS MERITENT NOTRE CONFIANCE — L'ACHAT CHEZ NOUS

### MM. Dussault et Auger à Sherrington

Les ministres de la Colonisation et de l'Agriculture vont visiter les travaux d'excavation exécutés à Sherrington et Richelieu — Redressement de cours d'eau.

#### UNE EXPERIENCE

Accompagné de M. H.-L. Auger, ministre de la Colonisation, M. Dussault est parti hier de Québec pour Sherrington et Richelieu dans le but de se rendre compte des importants travaux d'excavation et de redressement de cours d'eau poursuivis, à ces endroits, sous la direction du ministre de l'Agriculture.

A Sherrington, on nivèle le lit de la petite rivière Montréal au moyen de la dynamite. Ce travail présente de grandes difficultés et requiert le concours d'experts dynamiteurs. C'est, en quelque sorte, un travail expérimental qu'on exécute dont les premières tentatives ont pleinement réussi.

(suite à la page 7)

L'Achat Chez Nous! Voilà un mot d'ordre qui est tout un programme à réaliser dans la cité de Salaberry-de-Valleyfield. En encourageant les nôtres, nos marchands et nos industriels, nous servons les intérêts mêmes de Valleyfield, nous promouvons le bien-être et le progrès de notre cité.

De tout nécessité, la population de Valleyfield doit s'éveiller à l'idée d'accorder sa préférence et son encouragement à nos marchands et aux produits fabriqués chez nous. C'est un devoir d'esprit civique et de justice sociale.

Tous en sont convaincus mais combien peu savent y être fidèles. A toutes les fins de semaine, nous voyons un contingent imposant de citoyens et citoyennes prendre la route de Montréal pour faire leurs emplettes et revenir à leur domicile les bras largement encombrés de paquets divers.

Et pourtant Valleyfield possède des institutions économiques qui font sa renommée tout en pourvoyant à la subsistance d'une nombreuse population ouvrière. Que peut-on souhaiter de mieux en fait de variété?

Et que dire de nos établissements de commerce, magasins de gros et détail, qui font la diffusion de tous ces produits au milieu de la population.

Valleyfield compte un beau groupe de magasins dont une ville de son importance puisse être fier; des

marchands de meubles, des magasins généraux de nouveautés; des magasins de modes; des magasins de merceries pour hommes; des marchands d'appareils électriques. Et puis les épicerie, les boucheries, les boulangers, les restaurants.

Que peut-on souhaiter de mieux en fait de variété. Voilà ce que nous donne Valleyfield. Allons-nous mépriser les biens et les ressources qu'elle nous offre pour lui préférer des produits et des marchandises de l'extérieur?

D'un autre côté, il faut que les marchands offrent des produits d'une belle valeur, des articles multiples afin de satisfaire tous les goûts.

A Valleyfield comme ailleurs, il faut que chacun fasse sa part pour que nos établissements de commerce soient des institutions solides et durables, qui contribuent au progrès économique de la cité.

Il faut donc acheter chez-nous si nous voulons agrandir notre commerce et faire prospérer notre cité.

Le temps des fêtes approche! Que chacun donne sa quote-part au commerce local au lieu de se faire leur par les grandes pancartes montréalaises ou malonniennes.

Gardons notre argent chez nous, faisons-le profiter chez nous surtout quand on le gagne chez nous. C'est le meilleur esprit civique.

### Le Fédéral a consenti 20,540 prêts

Les prêts consentis sous le régime du plan d'amélioration aux habitations dans les villes de 5,000 âmes et plus forment le montant de \$8,306,720.85.

#### STATISTIQUES

Selon une déclaration de l'honorable Charles A. Dunning, ministre des finances, les prêts consentis sous le régime du Plan d'amélioration aux Habitations, dans les cités et villes de 5,000 âmes et plus, se chiffrent à 20,540, et forment le montant de \$8,306,720.87. Ces chiffres affectent la période comprise entre l'institution du plan le 30 octobre dernier et sont basés sur les données fournies par les institutions de prêts autorisées.

(Suite à la page 7)

### Initiation, dimanche aux Chevaliers de Colomb

Le conseil local des Chevaliers de Colomb tiendra, dimanche, une initiation sous la présidence du Grand Chevalier, le docteur O.-E. Caza. Me Fabio Monet de Montréal conduira l'initiation.

L'on nous informe qu'une cinquantaine de candidats sauteront la chèvre traditionnelle pour devenir d'autres Chevaliers de Colomb.

L'initiation commencera à dix heures de l'avant-midi pour se continuer jusqu'à une heure et trente s'il y a glace à l'aréna. Si aucune joute de hockey n'a lieu à l'aréna, l'initiation se tiendra à une heure et trente pour se continuer l'après-midi et la soirée.

On attire l'attention de ceux qui ont encore en leur possession quelques applications. Qu'on veuille bien les rapporter au plus tôt au secrétaire-trésorier, M. Myriel Laberge, avant dimanche.

### Compte rendu des dépenses et recettes de la grève

Voici un compte-rendu complet des recettes et dépenses de la grève qui a sévi à Valleyfield au cours de l'été dernier, à la Montréal Cottons.

Syndicats catholiques— Familles secourues:

A. Du 10 août au 16 septembre.  
Ouest 42 .....\$ 172.00  
Centre 23 ..... 70.00  
Bellerive 38 ..... 115.00  
Nord 53 ..... 187.00

.....\$544.55  
B. Du 6 septembre au 16 sept.  
Ouest 48 .....\$ 90.75  
Centre 24 ..... 50.00  
Bellerive 40 ..... 122.00  
Nord 16 ..... 62.00

.....\$324.75  
C. Du 16 au 30 septembre.  
En tout 27 .....\$ 146.35  
Médecin ..... 5.00

Voyage à Sherbrooke et Magog (3 Jrs.) .. 26.50  
(Abbé Downs et M. Barriault)

Vêtements d'enfants 40.00  
Au président ..... 10.00  
Haut-parleur ..... 15.00  
3 grand-messes 1 à chaque paroisse ... 9.00

.....\$251.85  
Dépenses extraordinaires .. 10.00

Total des dépenses .....\$1131.15  
Total des argents reçus .... 1123.25

Déficit, — payé par les Dames de Ste Anne .... 7.90

Tel que reçu et approuvé par les officiers du Syndicat.

### Les listes électorales

Les listes électorales pour les prochaines élections sont maintenant terminées et sont à la disposition du public électeur au bureau du greffier de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield.

Voici le nombre des électeurs dans les différents quartiers de la cité:—

Quartier Salaberry .....	606	voteurs
Quartier Maisonneuve .....	731	"
Quartier Champlain .....	633	"
Quartier Bellerive .....	898	"
Quartier Ste-Cécile .....	213	"

Le grand total de tous les voteurs de la Cité est donc de 3081 voteurs.

Tous les propriétaires et les locataires, qu'ils aient payé ou non leurs taxes, ont le droit de vote à ces élections.



L'ALLEMAND SCEPTIQUE

Comment s'imaginer que le lion britannique va lâcher sa proie coloniale pour l'ombre des réclamations allemandes?

### Extrait du procès verbal

Extrait du procès-verbal du cinquième congrès de l'Union des Ligues de Propriétaires de la Province, Incorporée, tenu aux Trois-Rivières, le 4 et le 5 octobre, sous la présidence de M. Emery Sauvé, président.

ATTENDU que la loi du salaire des ouvriers, comme l'ancienne loi de l'extension juridique des conventions collectives de travail relativement aux métiers du bâtiment, rend difficile l'entretien des propriétés, en fixant le salaire des ouvriers à un taux trop élevé, et empêche le propriétaire d'entreprendre des réparations souvent nécessaires:

Le comité recommande: De prier l'honorable ministre du travail de modifier la loi relative aux salaires des ouvriers de façon que cette loi ne s'applique pas aux propriétaires dans les cas de travaux d'entretien.

Adopté par l'assemblée plénière. Copie conforme ce dixième jour de novembre, 1937.

Le secrétaire, R. Gaudry.



LA STATUE DE BYRON VOYAGE

Un ouvrier prépare minutieusement le voyage du monument de Byron qui sera transporté de l'église Old Colwick, Nottingham, dans la nouvelle abbaye de Newstead.

# La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon  
tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement  
dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 60

Jeudi, le 2 décembre, 1937

## Achetons chez nous

**ACHETONS CHEZ NOUS.**—Ce mot d'ordre est dans l'intérêt des nôtres, à quelque classe qu'ils appartiennent.

**ACHETER CHEZ NOUS.**—c'est d'abord exiger les produits naturels, agricoles et autres de notre province et, en particulier, ceux de nos concitoyens de notre région.

**ACHETER CHEZ NOUS.**—c'est faire tous ses achats, quand c'est possible, dans sa ville ou dans sa région; c'est encourager le marchand de chez nous.

**ACHETER CHEZ NOUS.**—c'est utiliser les services des professionnels de sa paroisse ou de sa ville, médecins, avocats, notaires, dentistes, courtiers, etc.

**ACHETER CHEZ NOUS.**—c'est donner la préférence aux produits de notre industrie, c'est aussi transiger avec nos institutions, avec nos banques, nos compagnies d'assurance et de fiducie, en un mot, avec toutes nos maisons d'affaires.

Mais **ACHETER CHEZ NOUS**, c'est aussi pour nos professionnels, nos industriels, nos financiers, nos agriculteurs, nos marchands; pour nos commis et employés, c'est donner aux clients le meilleur service, leur assurer les produits de qualité égale à égaux à ceux des concurrents, c'est faire face à la concurrence en faisant toujours aussi bien que les autres. C'est à cette conditions seulement que la campagne d'**ACHAT CHEZ NOUS** pourra être un succès.

**TOUS**, consommateurs, marchands, producteurs, professionnels et employés, nous pouvons, chacun faisant ce qu'il doit faire, réaliser le relèvement économique de notre province. Le vouloir, c'est nous sauver. Refuser de le faire, c'est être traître à sa patrie, parce que c'est contribuer à sa déchéance.

## Ouvrons les yeux

La campagne d'**ACHAT CHEZ NOUS** n'est pas un vain mot! Elle se résume inévitablement à une ré-éducation de nos concitoyens dans le domaine économique. Rien ne nous sert de larmoyer; si nous avons perdu du terrain, si notre commerce périclète dans notre cité, c'est sur notre poitrine qu'il faut se frapper. Nous avons cédé aux tendances monopolisatrices des grandes entreprises qui ont terrassé notre petite industrie et qui ont paralysé les efforts de nos propres commerçants.

C'est le but de l'**ACHAT CHEZ NOUS** de chercher à reprendre le terrain perdu par une série d'efforts concertés de la part de tous les citoyens. A Valleyfield, une lique d'**ACHAT CHEZ NOUS** a fait un excellent travail. Pourquoi ne pas le continuer, non seulement en théorie mais en pratique. Il ne tient qu'à nous de patronner nos établissements de commerce de préférence à tout autre des grands centres.

Le marchand doit également d'aider s'il veut aider à son commerce. Il doit donner sa pleine adhésion à l'élan de ses concitoyens en annonçant sa marchandise sur des étalages modernes, en employant des moyens de propagande et de publicité qui se trouvent chez lui, à la reclame locale.

Le marchand doit être ouvert à la publicité s'il veut concurrencer avec les grands quotidiens montréalais qui déversent, chaque jour, dans nos foyers, des flots de spéciaux habilement présentés pour attirer dans leurs établissements ces clients éloignés et faciles.

Il faut donc recourir constamment à l'annonce dans son propre milieu pour attirer tous les clients aux ventes attrayantes. Il faut avoir l'oeil à la publicité.

Que les marchands et les clients fassent leur quote-part et les succès ne manqueront pas de dépasser leur attente.

## Parfois, lorsque tout dort...

Parfois, lorsque tout dort, je m'assieds pleins de joie  
Sous le dôme étoilé qui sur nos fronts flamboie,  
J'écoute si d'en haut il tombe quelque bruit;  
Et l'heure vainement me frappe de son aile  
Quand je contemple ému, cette fête éternelle  
Que le ciel rayonnant donne au monde, la nuit.

Souvent alors j'ai cru que ces soleils de flamme  
Dans ce monde endormi n'échauffaient que mon âme;  
Qu'à les comprendre, seul, j'étais prédestiné;  
Que j'étais, moi, vaine ombre obscure et tactiturne  
Le roi mystérieux de la pompe nocturne;  
Que le ciel, pour moi seul, s'était illuminé!

Victor Hugo

## Chronique Humoristique

Au Dictionnaire

Académie française: 40 appelés et peu de lus.

Admiration: sentiment qu'on n'éprouve guère qu'en se plaçant devant un miroir.

Cidre: serrement du jus de pommes.

Crabe: pince-sans-rire.

Crampes d'estomac: maux de la faim.

Frais de justice: les comptes de la mère Lol.

Gifle: donation entre vifs.

Marée: le pouls de l'Océan.

Marocains: les enfants des Douars

Potence: les plus désagréables des instruments à corde.

Raisin: vin en pilules.

Rhume: tempête sous-marine.

Sorcier: esprit de vin.

Tribune: les puits des assemblées: quand un sot descend, l'autre remonte.

Tortue: animal qui va toujours ventre-à-terre.

Ver solitaire: ver à soi.

"Larousse du XXIème siècle."

## PETITES ANNONCES

### VENTE PAR T. J. GRAHAM

Vente par encan public à la résidence de  
EVANS BROS.

2½ milles au sud-est de Huntingdon, sur le chemin Boyd Settlement

### VENDREDI, LE 10 DECEMBRE

Ce qui suit:

33 têtes de bétail Holstein croisé et pur-sang, 7 vaches pur-sang, 16 laitières d'automne et d'hiver, 7 fraiches, 3 à mettre bas vers le jour de la vente, le reste, des laitières de printemps, 5 ayant vêlé en juin, produisant autant que des vaches fraiches; 1 taureau pur-sang âgé de 18 mois, 4 génisses de l'année. Le tout à être vendu sans réserve, car nous ne nous occupons pas d'industrie laitière en hiver.

CONDITIONS DE VENTE: Comptant, ou crédit accordé avant la vente, aux personnes de confiance.

### Terre à vendre

Terre de 96 acres appartenant à feu Wm. G. Cairns, presque toute cultivable, située sur la route Fertile Valley, dans la municipalité de Hinchinbrooke, à trois milles de Huntingdon et un mille d'Athelstan. Pour plus d'informations s'adresser à Mme Wm. G. Cairns, R.R. 1, Huntingdon, Qué.

### Représentant demandé

On demande un représentant pour prendre charge d'une grosse clientèle dans Valleyfield et les villages du comté pour un bureau de courtiers bien connu à Montréal. Homme digne de confiance sera considéré. Nous ferons les arrangements nécessaires pour la garantie et la licence. S'adresser à CAPITAL SECURITIES CORPORATION Ltée, Insurance Exchange Bldg., 276, rue St-Jacques Ouest, Montréal, Qué.

## PENSEE FRANCAISE

Nul titre ne convenait mieux à l'anthologie de l'oeuvre d'Olivier Asselin, qui en fut le plus fougueux défenseur, qui en vécut. D'une main pieuse, Gérard Dagenais, un disciple de la dernière heure, a choisi dans l'oeuvre multiple et éparse du grand polémiste, quelques-uns de ses meilleurs articles et des extraits de ses conférences. Comme il le dit lui-même dans sa préface: "Un seul volume de pages choisies ne peut donner la mesure d'une oeuvre aussi considérable et aussi éparse que celle de M. Asselin. "Pensée française" ne rend justice ni au journaliste, ni à l'écrivain." Cependant ce volume d'un peu plus de 200 pages permet d'apprécier assez justement l'oeuvre entière.

### L'HOMME

L'homme est assez connu, c'est pourquoi je ne m'attarderai qu'à un point: sa charité. Tout paradoxal que ce soit, le même homme qui vous ridiculisait d'une phrase victorieuse, savait, entre deux articles faire la charité, même plus que sa modeste fortune ne le permettait, et se pencher lui-même sur l'humanité souffrante.

Ne fondait-il pas, vers 1900, le "Sou de France" pour venir en aide aux écoles françaises d'Ontario? N'organisa-t-il pas, durant la Grande Guerre, "L'Aide à la France" qui avait pour but de venir en aide aux soldats français, en leur envoyant des vêtements? N'est-il pas le fondateur du "Refuge de la Merci" et n'a-t-il pas fait venir au Canada, les Soeurs de St-Jean-de-Dieu, pour administrer cette institution? Oui, Asselin fut un grand catholique qui comprit et vécut la doctrine du corps mystique.

### LE JOURNALISTE

Asselin collabora d'abord aux "Débats" et se fit remarquer aussitôt par la vigueur de style et sa logique impitoyable. Aussi quand il fonda, en 1904, avec Fournier et M. Henri Bourassa, Le Nationaliste, il était déjà connu du public. Asselin y mit tant d'ardeur qu'il dut se retirer en 1908, usé, épuisé. Mais en 1910, M. Bourassa fonda Le Devoir. Asselin et Fournier y contribuèrent. Mais bientôt Fournier quitta Le Devoir pour fonder L'Action, journal de combat auquel Asselin apporta une précieuse collaboration. Plus récemment, Asselin fut rédacteur en chef du Canada qu'il quitta pour fonder L'Ordre, "sa dernière aventure de jeunesse", disait-il. Enfin, on connaît le sort de "La Renaissance." Avidé d'activité intellectuelle, Asselin ne borna pas là son activité; il collabora fréquemment à d'autres journaux canadiens, et même français.

### L'ECRIVAIN

Disons tout de suite qu'Asselin n'était ni poète, ni romancier, ni

critique littéraire. Si l'on excepte de justes remarques sur l'oeuvre de l'abbé Groulx, presque toute sa critique manque de critique. Ainsi écrivit-il que les vers de Nelligan seraient oubliés (p. 16). Il savait cependant admirablement bien juger les hommes. Ainsi, en 1925, il prédit l'avenir de Valdombre, "ce garçon de génie" (p. 14).

Incapable d'oeuvres de longue haleine, Asselin excella dans l'article court, ramassé, où d'un trait il juge un fait ou un homme. Limpide et sobre, son style est, sans contredit, un des plus châtiés que nous ayons connus au Canada français. Le plus souvent, d'une comparaison juste et nouvelle, il frappe l'imagination du lecteur afin de faire pénétrer plus intimement sa pensée.

"Vous comprendrez les tyrannies morales — je veux dire immorales — exercées par des hommes qui entrent dans la vie comme les anciens entraient dans la mort: en glissant une pièce d'argent au bateleur." (Aux étudiants, p. 52).

Asselin avait appris le français dans les maîtres, Racine et Veillot surtout. C'est là le secret de sa force. Qu'on relise attentivement "Notre devoir le plus urgent", "Lettre ouverte à M. le Procureur général", "L'impérialisme par la faim", articles de première valeur où, de ce style concis et cinglant qui lui est propre, il traduit sa pensée vigoureuse. Mais cette plume, aiguillée comme un glaive, fut avant tout une arme de combat.

### LE POLEMISTE

De combat contre la bêtise, sous toutes ses formes, dont il avait une sainte horreur. De ses traits virulents qui secouent la torpeur, Asselin attaqua, qu'il ne l'ait vaincu, le fourbe, le lâche, l'imbécile, la canaille.

Disons tout de suite qu'il lui arrivait de se tromper; mais le plus souvent son jugement était juste. Alors, malheur à la victime! Quand le major Asselin chargeait... l'ennemi était fini. M. Gérard Dagenais a dû écarter de "Pensée française" ces articles de violente polémique, aujourd'hui sans intérêt et souvent incompréhensibles par leur manque d'actualité. Heureusement, Valdombre a consacré un Pamphlet à ces articles. J'y renvoie les intéressés (octobre 1937).

Mais pour Asselin, cette polémique n'était pas un amusement, un passe-temps. C'était un devoir.

"Il faut lutter pour vaincre. Il faut aussi lutter pour lutter: la race canadienne-française ne se sauvera que si elle comprend enfin que la lutte pour la justice, quelle qu'en doive être l'issue, a sa vertu propre, qui est d'ennoblir ceux qui s'y consacrent, en les faisant participer d'une spiritualité supérieure." (p. 90).

Cependant, exténué, Asselin quitta souvent "ce damné métier" (p. 56), mais, voyant triompher la bêtise, il revenait dans la lutte, plus ardent, plus fougueux.

"Mes jeunes amis, disait-il aux étudiants (p. 52-53), ce qui vous arrive de nous chaque semaine, ce n'est pas la substance de notre âme, ni la fleur de nos facultés, c'est l'instinctif éclat de rire devant la sottise, l'irrépressible cri de dégoût devant la lâcheté, l'imprécation devant le triomphe insolent de la force brutale sur la raison impuissante".

En effet, le matin, il lisait les journaux afin de trouver celui à qui il casserait les reins. Essentiellement logique, Asselin (tel M. Bourassa) était absolument incapable de supporter un seul illogisme, et spontanément surgissait la réplique ridiculisante. C'est là l'explication de cette polémique violente qui, à première vue peut sembler excessive.

Asselin est notre plus grand polémiste. On peut le comparer à Paul-Louis Courier et Prévost Paradol. Il laisse loin derrière lui des journalistes comme About, Rochefort et Daudet.

Soit qu'il compatisse, siffle, déchire, écrase ou ridiculise, son style est également souple, sa causticité à l'emporte-pièce toujours heureuse. Par la vigueur de sa dialectique, il reste chez nous le maître incontesté de la Pensée française.

GUY SYLVESTRE.

## Pensées

Il y a des ménagements que l'esprit même et l'usage du monde n'apprennent pas; et sans manquer à la plus parfaite politesse, on blesse souvent le coeur.—Mme de Staël.

Quand on est près d'aimer, l'amour est une partie essentielle de la vie! Quand on est aimé, c'est la vie elle-même.—Mme de Staël.

La probité et la justice sont la sûreté de la société; la bonté et la bienfaisance en font l'utilité; la douceur et la politesse en font l'agrément.—Pascasin.

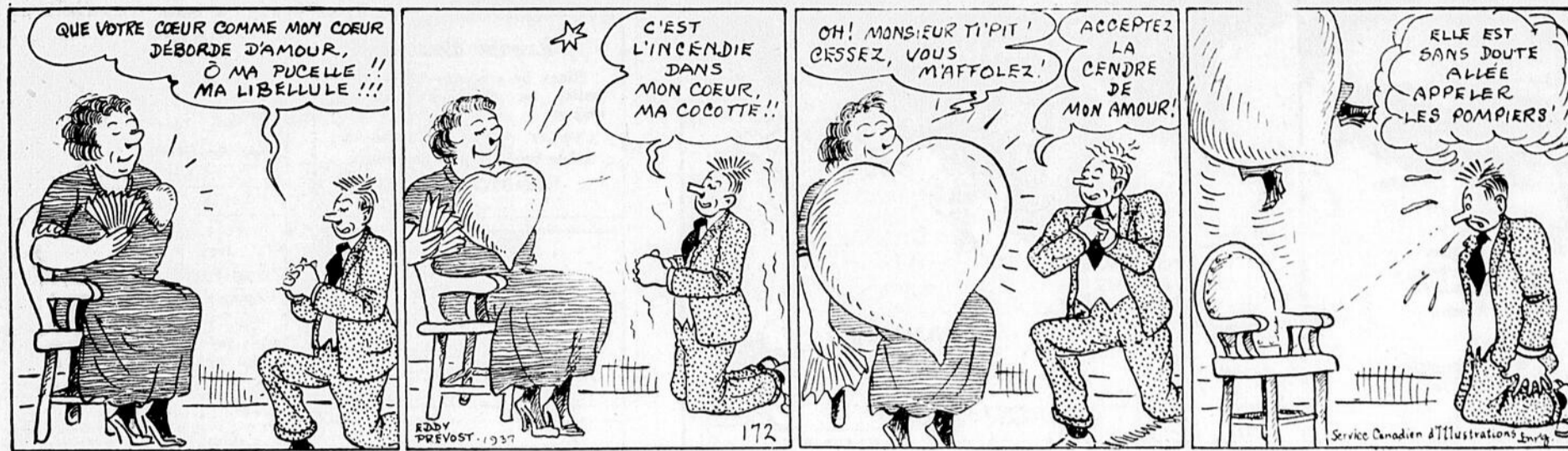
L'histoire, en vérité, ne sert à rien. On prend tous les jours l'humanité avec de vieux pièges qui ont déjà servi.—Jules Simon.

### Ramasseurs de mégots

—J'ai été obligé de ne plus fumer.  
—Tu avais mal à la gorge?  
—Non, aux reins!

Un peu d'humour !!!

Ti-Pit le chetif



Jeune fille tuée par un chauffard à Melocheville

Mlle Marie-Blanche d'Orr, âgée de 17 ans, domiciliée à Melocheville, succombe à une fracture de crâne après avoir été projetée violemment sur le pavé par une automobile

VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE

Tous les corps de police de la région ainsi que la Sûreté provinciale sont à la recherche de l'automobiliste qui, de bonne heure, dans la veillée de mardi a blessé mortellement une jeune fille de Melocheville circulant à bicyclette et qui s'est éloigné du théâtre de l'accident sans faire connaître son identité. La victime est Mlle Marie-Blanche d'Orr, âgée de 17 ans, domiciliée à Melocheville. Transportée d'urgence à l'hôpital de Valleyfield immédiatement après l'accident elle succomba quelques heures plus tard à une fracture du crâne, une fracture ouverte de la jambe gauche et des blessures par tout le corps. L'accident s'est produit sur la route reliant Beauharnois à Melocheville, mais dans les limites de Beauharnois toutefois.

Poirier, la victime, en compagnie d'une autre soeur également à bicyclette, se dirigeait du côté de Melocheville après un court séjour à Beauharnois. En cours de route, une automobile filant à une allure vertigineuse happa la pédale de la bécanne de la victime et projeta la jeune fille violemment sur le pavé. Sa soeur qui l'accompagnait se porta incessamment à son secours pendant que l'automobile continuait sa course folle. Le docteur Simon fut mandé d'urgence ainsi qu'un prêtre et après que le médecin eut prodigué les premiers soins à la victime, il la transporta à l'hôpital de Valleyfield où elle expira un peu plus tard.

A l'enquête du coroner tenue sous la présidence du docteur Laroche un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Toutes les routes sont surveillées dans l'espoir que le chauffard sera localisé.

La tragédie

D'après les renseignements obtenus par le chef de police Achille

M. E. Leboeuf, élu président du Club des Raquetteurs

Dimanche dernier, eut lieu officiellement au Club Tourist une grande assemblée du club de raquette "Le Salaberry de Valleyfield".

On procéda d'abord aux élections de conseil pour l'année courante.

M. Euclide Leboeuf fut élu président par acclamation.

M. Albert Lefebvre, 1er vice-prés; M. Aimé Rhéaume, 2e vice-prés; M. Willie Daoust, sec.-trés; directeurs:

MM. Gaspard Dumouchel, Joseph Daoust, Honoré Lécuyer, Trefflé Théorêt; porte-drapeau, Eugène Tessier; capitaine, Adrien Rhéaume.

Plus de 40 membres prirent part à cette assemblée qui fut des plus enthousiastes. Plusieurs dames et demoiselles avaient répondu à l'invitation du président.

On procéda aux différentes questions du programme. La principale

Carnet Mondain

Mme L.-N. Turny, Mme Albert Hallé, ses fillettes Ruth et Rita, de Malone, N.-Y. étaient en visite à Valleyfield, au cours de la semaine.

M. et Mme Paul Gendron, Mlles Suzanne et Janine Gendron sont allés à Montréal en fin de semaine.

Mlles Cécile et Madeleine Lafleur ont reçu les membres de leur club de bridge mardi soir.

Mme Joseph Savaria, et ses enfants, Michel et Marie-Josée ont passé la fin de semaine à Valleyfield, les invités de Mme Hercule Marchand.

MM. Odilas Demers et Walter Pierre de Montréal ont été les invités de Mme Joseph Lefebvre, ces jours derniers.

Mme Jean-Baptiste d'Amour de Ste-Philomène est actuellement à Valleyfield, l'invité de sa soeur, Mme Joseph Goyette.

Mlle Jeanne Chayer de St-Stanislas a passé quelques jours à Valleyfield, l'hôte de Mlle Yolande Goyette.

Mlle Cécile de Grandpré a reçu lundi soir, les membres de son Cercle d'Etude. Mlle Gaétane Lafleur a donné une intéressante causerie intitulée: L'Election d'un Pape.

M. Aimé Laurion, rédacteur de la Gazette de Valleyfield, a passé la fin de semaine à Québec, à une assemblée de l'exécutif des Chambres de Commerce de Jeunes.

Mlle Cécile Charbonneau était l'invitée de Mlle Germaine Beaudoin de Montréal, en fin de semaine.

discussion fut sur le prochain carnaval qui sera tenu à Montréal à la fin de janvier. Les organisateurs veulent que ce congrès soit le plus beau et le mieux réussi qui se soit tenu dans la Métropole du Canada.

M. le président fit un appel pressant auprès des membres pour qu'ils se rendent de nouveau au Club Tourist le dimanche, 5 décembre, et qu'ils amènent d'autres membres. M. le président veut que le corps de raquettes "Le Salaberry" amène à Montréal la plus grosse délégation. De plus, l'amélioration apportée au corps de clairon, fait que la "Salaberry" aura le meilleur corps de musique. De plus, le président annonce que les artistes de la Living Room viendront à Valleyfield le 8 décembre prochain sous les auspices du club de raquettes "Le Salaberry". Les profits de cette séance serviront à l'achat de nouveaux instruments de musique et au maintien du club.

Il y aura aussi le 11 décembre le banquet annuel pour tous les membres en règle.

Donc, au Club Tourist le 5 décembre. Pour plus de détails, lisez la "Gazette" de la semaine prochaine.

Mlle Alice Brault est de retour d'un court séjour à Montréal. Pendant son voyage, elle était l'invitée de sa soeur, Mme Leclerc.

M. Gérald Horgan est rentrée à Valleyfield après une absence de plusieurs mois.

Me Jean d'Amour de Montréal était en visite chez M. Joseph Goyette, dimanche dernier, l'invité de M. et Mme Joseph Goyette.

M. et Mme Léopold Goyette, Mlle Eva Gagné ont été les invités de M. et Mme Ubald Goyette de Beauharnois, dimanche dernier.

Mme V. Venne réunissait quelques intimes, mardi soir.

Mlle Léliane Potvin, G.M., est parti ces jours derniers pour un nouveau stage d'étude de six mois à l'Hôpital Royal Victoria de Montréal.

Ces jours derniers, avait lieu à la Maison-Mère des RR. SS. de la Providence de Montréal, une cérémonie de Profession Religieuse. Mlle Lucille Benoit de Valleyfield était au nombre des nouvelles professes et a pris le nom de Sr. Rita. On remarquait au nombre des invités de la R. Sr. Rita: Ses parents, M. et Mme Gédéas Benoit, Mlles Thérèse et Laurette Benoit, MM. Emile et Eugène Benoit, Germaine et Rachel Benoit, M. Marcel Benoit, M. Aimé Gendron, Mme Ildège Secours, M. Albert Lafleur, Mlles Alma Latour, Simone Benoit, Jeanne Filiatrault. Les RR. SS. Bruno des SS. de la Providence de Maisonneuve, Pierre-Célestin de l'Asile de la Providence, M. Rodolpha Savigny, Sr. Rita a été désignée par ses supérieures pour la mission de l'Ile-Jésus, Comté de Laval.

M. Michael Horgan a passé la fin de semaine dans sa famille.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DES INSTITUTRICES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Séance récréative infantine

sous la présidence d'honneur de Mgr J.-D. Nepveu, curé

Mardi, le 14 décembre, à 8.00 p.m.

à la salle paroissiale de la Cathédrale

PROGRAMME

- Entrée
- Polonaise (Chopin) ..... Mlle Florette Chatigny
- Gymnastique
- Airs canadiens ..... Elèves de l'école Emard
- Saynète
- Fillette d'autrefois ..... Elèves de l'Ecole Bellerive
- Pièce
- "Merci, Maman"—1ère scène ..... Elèves de l'Ecole Salaberry
- Pièce
- "Merci, Maman" ..... 2ième scène
- Saynète
- Les petits enfants ..... Elèves de l'Ecole Marie-Rose
- Monologue
- Un petit avocat ..... G. Lamarche de l'Ecole Bellerive
- Saynète
- Concours de silence ..... Elèves de l'Ecole Ste-Cécile
- Récitation
- La pomme de terre ..... Elèves de l'Ecole Marie-Rose
- Choeur parlé
- La conquête de l'école au Christ-Roi ..... Les Jécistes de l'Ecole Ste-Cécile

Mot de remerciement  
J.-P. Filiatrault de l'Ecole Emard

O CANADA

NOTE:—L'Ecole Garneau, fêtant ses cinquante ans d'enseignement primaire paroissial, n'a pu collaborer à ce programme.

du nouveau!

M. ADRIEN LEFEBVRE

vient d'ouvrir un

Salon de barbier

des plus modernes dans le local de

L'HOTEL WINDSOR

44, rue Nicholson

Une visite est sollicitée à tous les amis qui désirent un service prompt et satisfaisant.



**L'AVANCE JAPONAISE VERS LA CAPITALE CHINOISE**  
L'avance des armées japonaises vers la capitale de la Chine, Nankin, a forcé le gouvernement chinois à quitter la capitale vers des villes de l'intérieur. Le ministère des communications occupe Changsha et le gouvernement central Chungking. Le général Chiang Kai-Shek (à gauche) a pris la direction de l'armée.

# St-Chrysostome

**Anniversaire**  
Miles Marie-Jeanne Primeau et Lucille Huot fêtent leur 8e anniversaire de naissance. Tous nos meilleurs vœux de la part de leur institutrice, Mlle Violette Em. Lamberge.

**Succès**  
Mlle Marielle Bonhomme, fillette de M. Roch Bonhomme et élève de la classe enfantine du Couvent de St-Chrysostome, est arrivée première sur 23 élèves. Nos félicitations.

**Nominations**  
M. Roméo Santoire, avocat de Montréal, a été nommé protonotaire du district de Beauharnois. Nous lui offrons nos félicitations.

**Accident**  
Mme Emile Tessier, Mlle Emilienne Laplante et M. Roger Tessier se dirigeant vers Montréal, furent frappés par un camion sur la route de Ste-Philomène. Heureusement, les blessures ne sont pas graves.

**Va et vient**  
Mme J.-A. Bonnier et Mlle Florentine Bonnier de Montréal, en visite chez M. William Atkinson.

M. et Mme Edouard Tremblay, Mlle Yvonne Balthazar, M. René Hébert, Mlle Madeleine Huot, étudiante, tous de Montréal, en visite, dimanche dernier, chez MM. Albert

Huot et Roch Bonhomme. M. et Mme Donat Montpetit de St-Louis de Gonzague, ont rendu visite à M. Arthur Majeau, dernièrement.

Mme Xavier Bonhomme, Mlle Jeanne Bonhomme, MM. Roch et Raymond Bonhomme sont allés rendre visite à M. Médard Huot, de Montréal, dernièrement.

La famille Albert Huot a rendu visite à M. Roch Bonhomme. Mlle Pamela Facette a rendu visite à sa soeur, Mme X. Bonhomme. Mme X. Bonhomme et son fils Roch ont passé quelques jours à Valleyfield, chez des parents.

**Ecole No 1, Havelock**  
**MOIS DE NOVEMBRE**

Mlle Simone Laberge, inst. 4e année. — Gisèle Henderson, Réal Bouchard, Liliane Lavallée, Roma Bouchard, Réal Bétournay.

3e année. — Marie-Laure Henderson, Fernand Henderson, Noëlla Bourdeau, Hélène Bourdeau, Roma Lavallée.

1ère année. — Ubald Giroux, Berthe Poupart.

**Va et vient**  
M. et Mme Wilfrid Huot ainsi que Miles Marie-Ange et Anita Huot, M. Aldéo Huot ont rendu visite à leur fille Gisèle, postulante chez les

Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie à Montréal.

Soeur Rose-Adéline des Soeurs de la Providence de Montréal, a passé quelques jours chez son père, M. Olivier Crête et a rendu visite à son oncle, M. Stanislas Crête.

M. Wilfrid Laberge, en visite à Ste-Martine chez son frère, M. Florian Laberge.

Mmes Armand Santoire et Roméo Beaudin, M. Wilbrod Laberge ont visité le Salon de l'Auto à Montréal.

Soeur Rose-Emma, des Soeurs des SS. Noms de Jésus et Marie du Couvent de Ste-Martine, et l'abbé Donat Crête, du Séminaire de Valleyfield, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Stanislas Crête.

M. et Mme Gonzague Primeau et leurs enfants de Lachine en visite chez M. Pierre Primeau, dimanche dernier.

M. Simon Dagenais de Ste-Martine, en visite chez son père, M. Alphonse Dagenais.

M. Oscar Crête est à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield depuis quelques jours où il a subi une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

## CARTES PROFESSIONNELLES

**Roméo Brunet**  
Blocs de ciment—Sils construits en blocs—Tuyaux en ciment.  
Gravier — Pierre Concassée  
Sable de tout premier choix.  
ORMSTOWN, QUE.

**L.-C. Tassé**  
NOTAIRE  
BEAUHARNOIS, P.Q.  
Dépositaire des greffes de Léonard et Normandin.

**Docteur AIME LEDUC,**  
VALLEYFIELD

**Docteur Yvan Brassard**  
médecin-chirurgien  
412, Blvd. du Hâvre,  
Tél. 701,  
VALLEYFIELD

**J. M. LAFLEUR,**  
D.E.B.A.  
ARCHITECTE  
Tél. Bureau 88,  
309, rue Victoria, Rés. 204,  
VALLEYFIELD

**Rodolphe Bédard**  
Bureau établi en 1908  
EXPERT-COMPTABLE  
Licencié et agréé  
(Chartered accountant)  
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.  
425, Avenue Viger  
MONTREAL

**Huê et non tué**  
Un colonel, de sa fenêtre, voit passer en état d'arrestation deux soldats de son régiment. Il appelle le sapeur de planton:  
— Qu'ont fait ces deux hommes?  
— Ils ont "tué" un gendarme.  
— Ah! les malheureux!  
Et le colonel de demander au plus vite un rapport sur l'affaire pour

**Saintonge - Lespérance**  
AVOCATS  
M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.  
64, Ste-Sécille Valleyfield  
Téléphone 500,

**J.-G. Laurendeau, C.R.**  
Jean-Paul Cossette, L.L.L.  
**Laurendeau & Cossette**  
Avocats VALLEYFIELD  
Au Château à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

**ARTHUR LEGAULT**  
Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.  
46-50, rue Bissonnette,  
VALLEYFIELD

**Armand Longtin,**  
AVOCAT,  
rue Dalhousie,  
HUNTINGDON, QUE.

**Arthur W. Sullivan**  
(Successeur de J.-H. Sullivan)  
ARPENTEUR GEOMETRE  
ET INGENIEUR CIVIL  
Valleyfield, P.Q.  
Téléphone 401, Casier 124

**DR. LORENZO DE GRANDPRE**  
"Rayons Ultra-Violet"  
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier  
VALLEYFIELD

**Robert Besner,**  
NOTAIRE  
Bureau: 64, rue Ste-Cécile,  
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,  
Téléphone 38,  
VALLEYFIELD

l'envoyer à la Place en même temps que les coupables au conseil de guerre.  
Le rapport arrive; il ne s'agit plus que de quelques invectives adressées à un garde municipal par les soldats pris de vin.  
Ils avaient "hué" et non "tué" le gendarme.  
Les sapeurs ne sont pas tenus d'aspirer les "h".

## CONSERVEZ VOTRE SANTE

## AVEC LES NOUVEAUX REMEDES

# BENOL

C'EST L'EXTRAIT DES MEILLEURES HERBES DE LA NATURE CONTRE VOS TROUBLES. DEMANDEZ ET EXIGEZ B-E-N-O-L.

**No 1**  
Une préparation d'herbes remarquablement efficace pour le traitement des  
**TROUBLES D'ESTOMAC**  
indigestion, mauvaise digestion, dyspepsie, acidité d'estomac, mauvaises conditions du foie, jaunisse, bile et maux de tête.  
**\$1.00**

**No 2**  
Remède contre les  
**TROUBLES URINAIRES**  
Enfants ou adultes qui mouillent le lit. Rétention d'urine, Maladie de Vessie, Rhumatisme, Diabète, Maladie de Reins.  
**\$1.00**

**No 3**  
**TONIQUE**  
pour le traitement des Personnes Pâles et Faibles. Aussi très recommandé contre manque d'appétit, impureté du sang, boutons, eczéma, débilité nerveuse, démangeaisons, névralgie, affections ordinaires de la peau, insomnie due à l'indigestion.  
**\$1.00**

**No 4**  
Une préparation d'herbes remarquablement efficace contre les  
**VERS ET TROUBLES D'INTESTINS**  
Aussi très recommandé contre ver solitaire et les mauvaises conditions associées: constipation, douleurs d'intestins, nettoyage des intestins, diarrhée.  
**\$1.00**

**No 5**  
Contre  
**TOUX ET RHUMES**  
Aussi très recommandé contre bronche, coqueluche, grippe, asthme, maux de gorge, catarrhe, troubles de poitrine, fièvre des foins, congestion, perte de la voix.  
**\$1.00**

**HUILE BENOL**  
Douleurs rhumatismales contraction des muscles, pieds et jambes malades, membres, jointures raidies, entorses, maux d'oreilles, cloux, maux de dos, verrues, etc.  
**50c**



**ONGUENT BENOL**  
Plaies, coupures, peau gercée, brûlures, piqûres, eczéma, crevasses, gales, boutons, inflammation, ou tout maux de la peau.  
**50c**  
Vendu partout ou **BENOL MEDECINE**, Sherbrooke, Qué.

# NOTRE COURRIER

## St-Louis-de-Gonzague

Mardi soir dernier, avait lieu en la salle paroissiale de St-Louis de Gonzague un magnifique Euchre-Bingo au profit des oeuvres paroissiales. Un des plus beaux succès. Nous devons nos plus sincères félicitations à l'organisateur, M. l'abbé René Boissonneault et à tous les donateurs de cadeaux.

Le gagnant du service de vaisselle est M. T. Robert de St-Louis de Gonzague.

A une session générale et mensuelle du Conseil Municipal de la paroisse St-Louis de Gonzague, sont présents:

Domina Daoust, maire, et MM. Elzéar Vinet, Victor Parent, Rod. Laberge, Jos. Boyer et Arch. McCaig.

Prop. par R. Laberge, secondé par J. Boyer, que les comptes suivants soient payés.

Edmond Daignault, \$10.94; Paul Montpetit, \$3.10; Arch. Tannahill, \$7.20; J. M. Leduc, \$12.

Proposé par J. Boyer et secondé par Arch. McCaig, que les comptes des pensions V. Chagnon et W. Sangster soient payés avec recours.

Proposé par Victor Parent, secondé par J. Boyer, que le pont Symons soit réparé de manière à le rendre passable d'ici au printemps.

Proposé par R. Laberge, secondé par V. Parent, que les ponts dans

les chemins de terre du côté nord de la rivière soient réparés et mis en bon état, et que le Cons. Jos. Boyer soit autorisé à faire faire l'ouvrage, que la charrue du bas de la rivière soit remise chez J. Boyer, et chaque fois que les contribuables s'en servent, ils devront la ramener chez M. Boyer, car arrivant qu'elle ne serait pas ramenée le conseiller est autorisé d'aller la chercher aux frais de celui qui s'en servira et le Conseil devra lui refuser l'usage de la charrue.

Prop. par R. Laberge, sec. par Arch. McCaig, que la permission soit accordée à ceux qui entretiendront le chemin Larocque pour passage des automobiles de se rendre au village de St-Louis, au magasin "Laberge" par le Rang du Six et s'il arrivait que des contribuables s'opposeraient de passer par le Rang du Six de passer par la Rivière, cette permission est accordée sans responsabilité de la part de la municipalité.

Prop. par R. Laberge, sec. par J. Boyer, que les propriétaires Elzéar Vinet et Henri Burnham qui demandent un drainage en face de leur propriété, fassent l'ouvrage par la Corporation, fournissant un tuyau de 15 pouces pour être mis dans le fossé qui sera ouvert à cette fin.

## St-Zotique

M. et Mme Henri Levac, chez ses parents.

M. Rosaire Prieur chez M. Pierre Montpetit.

M. et Mme Donat Hamel sont revenus à leurs foyers pour passer l'hiver.

M. Elzéar Asselin chez ses parents pour l'hiver.

M. Alphonse Léger a visité sa fa-

mille, pour retourner à son ouvrage à Deschambeaux.

M. et Mme Louis Bergevin sont venus rendre visite à leur nouvelle maison d'été.

Mlle Madeleine Bariteau, à Montréal, depuis le mois d'Octobre, est partie pour une promenade d'un couple mois aux Etats-Unis.

Mlle Françoise Leblanc a rendu visite à ses parents.

La famille Emile Elie de Montréal a rendu visite à M. et Mme J.-B.

Turcotte de St-Zotique.

M. Wilfrid Daoust, voyageur, a rendu visite à son oncle, M. Welley Gref.

M. Henri Pilon a visité sa famille. Samedi, le 28 novembre, il y eut un grand euchre au profit du club de hockey, à l'ancienne chapelle de Coteau Landing.

M. Hyacinthe Cadieux et sa fille Adriana sont allés passer un couple de semaine chez M. Edmond Lalonde de Montréal.

## St-Urbain

### Naissance

A M. et Mme Georges Dubuc, une fille baptisée, Marie, Denise, Alice, Yolande. Parrain et marraine, M. et Mme Trefflé Brault de Ste-Martine, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Blanche-Alice Dubuc, tante de l'enfant.

### Mariage

On annonce le mariage de Mlle Lavanak Mallette, fille de M. et Mme Adolphe Mallette, avec M. Bruno Bourcier, fils de M. et Mme Joseph Bourcier. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de St-Urbain, samedi, le 4 décembre.

### Carnet social

Mlle Laurence Demers, de St-Isidore, l'invitée de Mlle Anita Doré en fin de semaine.

Mlle Jeanne Lemoyne de St-Michel, en fin de semaine chez Mlles Rhéaume.

Mme Honoré Myre passe quelques jours à Plattsburg, l'invitée de sa soeur, Mme Provençal.

M. et Mme A. Pinsonnault, Mme G. Hébert, Mme B. Vincent, de passage chez Mme Trépanier, dimanche dernier.

M. et Mme Donat Milord de

Montréal, les invités de M. et Mme P. Doré, dimanche.

M. et Mme J. Bellefeuille, Mme Lafortune de Montréal chez M. Ovide Côté, en fin de semaine.

Ces jours derniers, M. et Mme Oswald Marcil visitaient leurs parents de Montréal.

M. et Mme Léo Vary de Montréal, chez M. Antonio Mallette.

M. et Mme Alexandre Bougie passent quelque temps à Montréal, chez des parents.

Mlle Yolande est à Montréal pour une quinzaine.

M. et Mme Félix Laplante et leur famille, de passage chez M. et Mme Lazure, dimanche.

Mlle Madeleine Morand à Ste-Martine, chez des amis, la semaine dernière.

M. et Mme Ferdinand Longtin passent une quinzaine à Montréal, chez M. et Mme Raté.

M. et Mme Ephrem Marcil et leur fillette de St-Rémi, de passage chez Mme Ferdinand Lemieux.

M. et Mme Albert Vincent de Montréal, M. et Mme Isidore Boyer de St-Rémi, les invités de M. et Mme Emile Vincent.

Mme Israël Doré, en visite chez Mme Poupard de Ste-Martine.

## Le Fédéral a consenti. MM. Dussault et . . .

(Suite de la page 3)

Il ne faut pas confondre ce total avec celui qui comprend tous les prêts consentis sous le régime de ce plan, dans le Canada tant dans les territoires urbains que dans les territoires ruraux. Au 20 novembre dernier, les chiffres dont on vient de faire mention, établissaient à 29,963 le nombre de prêts consentis et formaient le total de \$11,721,127.67.

Les montants et le nombre de prêts consentis dans les cités et villes se répartissent de la façon suivante:

CITES ET VILLES. 10,000-20,000	
Chicoutimi, Qué., . . .	28 13,780.00
Granby, Qué., . . .	27 17,037.31
Joliette, Qué., . . .	25 12,140.00
Lachine, Qué., . . .	46 23,934.01
Lévis, Qué., . . . .	36 16,075.00
St-Hyacinthe, Qué., .	51 51,903.09
St-Jean, Qué., . . .	94 51,616.17
Shaw Falls, Qué., . .	70 35,035.67
Sorel, Qué., . . . .	22 10,645.00
T.-Mines, Qué., . . .	36 16,085.00
Valleyfield, Qué., . .	12 6,750.00

(suite de la page 3)

Avant son départ, le Ministre déclarait que l'amélioration de la petite rivière Montréal représentait des travaux d'une durée de trois ans environ. Ils sont d'une haute importance pour notre économie agricole parce qu'en assurant le débit plus régulier des eaux de cette rivière on assainira du coup une zone d'environ cinquante milles de terrains marécageux, pratiquement incultes et que l'on rendra ainsi propice à la culture maraîchère.

A la rivière des Hurons, entre St-Mathias et Richelieu, les travaux de déblaiement et de redressement se font au moyen de la pelle mécanique et de compresseurs. La section du drainage du ministère de l'Agriculture dirige ces travaux. Une fois amélioré cet important cours d'eau rendra plus facilement cultivables plusieurs terres riveraines jusqu'ici très difficiles à assainir.



C'est épatant  
Tu vois!

Quoi donc?

Maintenant rien de plus facile  
que de faire publier une

# ANNONCE CLASSEE

Il suffit  
d'appeler

- 60 -

Ce service est à la disposition de  
tous jusqu'au

- MERCREDI SOIR -

à

# La Gazette de Valleyfield



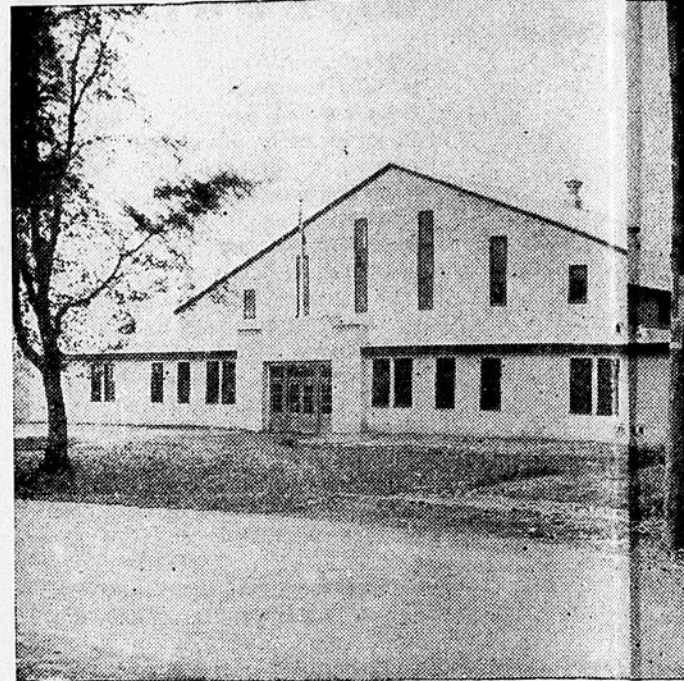
M. EMILE PERRON  
Gérant

AVEC  
les compliments  
- de -  
**Sauvé & Frères,**  
Courtiers en assurances  
Tél. 599 — Tél. 706  
VALLEYFIELD



M. DELPHA SAUVE, M.P.P.  
Vice-Président

**l'Aréna de Valleyfield**



Voici l'Aréna de Valleyfield, tel que sa structure moderne, il est un des plus beaux de la région. Situé à l'entrée du terrain de l'exposition, il est le théâtre de tous les événements sportifs de Valleyfield et de la région.

L'OUVERTURE OFFICIELLE DU HOCKEY VALLEYFIELD

LIEU, DIMANCHE LE 12 DÉCEMBRE, 1937

"RED SOX" DE GRANBY



M. JOSEPH PRIMEAU

Assurances - Tous genres  
Feu - automobile - accidents - maladie  
**J. Gérard Bélanger, l.s.c.**  
48, rue Ste-Cécile,  
Téléphone 802, Valleyfield, P.Q.  
PLACEMENTS - OBLIGATIONS  
municipales - scolaires - fabriques, etc.



M. GERARD BELANGER,  
Trésorier

# OUVERTURE DU HOCKEY A



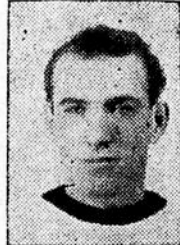
DR DOLPHE PERRON,  
Directeur actif

JOHNNY LASCELLE



Gardien de buts

HENRI MATTE



Défense

JERRY PHILBIN



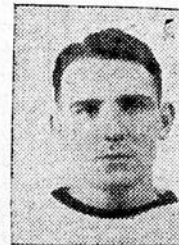
Défense

ARTHUR DESCHAMPS



Défense

R. LANDREVILLE



Défense

WALTER LILLY



Aile gauche

D R GUIL  
R E  
O N  
L E  
A A  
N U  
D L  
T e droi

A l'organisation et au club de hockey

Valleyfield Senior

NOS MEILLEURS  
SOUHAITS

pour la saison 1937-38

**La Cie Dion Limitée**

POUR VOS VIANDES  
POUR VOTRE EPICERIE

Appelez toujours

**19**

à la boucherie - épicerie.

**Wilfrid Laberge,**

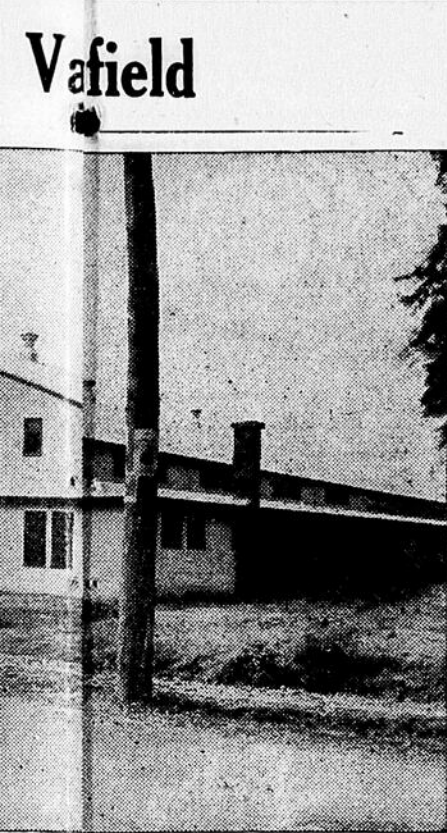
62, Champlain. Valleyfield  
Téléphone 154



M. LEON LABERGE,  
Directeur actif

**LE VALLEYFIELD SENIOR, QUAND JE-**

LISEZ	A Valleyfield	A Sherbrooke	by
Valleyfield	TOUJOURS	DIMANCHE, le 28 novembre DIMANCHE, le 2 février	DIMANCHE le 19bre MERCREDI le 29bre
Sherbrooke	DIMANCHE, le 16 janvier DIMANCHE, le 13 février	LA	MERCREDI le 5bre DIMANCHE le 9
Drummondville	MERCREDI, le 22 décembre MERCREDI, le 26 janvier	DIMANCHE, le 5 décembre DIMANCHE, le 9 janvier	ATTEN
Granby	DIMANCHE, le 12 décembre MERCREDI, le 19 janvier	MARDI, le 4 janvier JEUDI, le 17 février	MERCREDI le 2 DIMANCHE le 20
Boston	SAMEDI, le 29 janvier	SAMEDI, le 4 décembre	DIMANCHE le 30r
Lafontaine	Le 5 décembre Le 12 janvier Le 2 février Le 16 février	Le 12 décembre Le 26 décembre Le 6 janvier Le 30 janvier	Le 8bre Le 2 Le 19 Le 6
St-Jacques	Le 8 décembre Le 26 décembre Le 6 janvier Le 23 janvier	Le 21 décembre Le 30 décembre Le 8 février Le 20 février	Le 12bre Le 12 Le 9 Le 1



que intérieur. D'une architec-  
de lace dans son apparence co-  
l'expoil est le centre de tous les  
la rég

OCKVALLEYFIELD AURAIT  
DECE, CONTRE LES  
DE. GY



M. L.-P. GODBOUT,  
Président



M. GONTRAN SAINTONGE,  
Vice-Président et aviseur légal

BOIS DE CONSTRUCTION  
PORTES ET CHASSIS  
PEINTURE JAP-A-LAC

Tél.  
154

**J. O. Clermont,**

LIMITED

Valleyfield, P.Q.

Papiers à couverture et à lambris

SHEET ROCK - TEN/TEST



LT.-COL. W.-G.-E. AIRD,  
Président honoraire

**SENSATIONS 1938**

CHEVROLET  
PONTIAC  
OLDSMOBILE  
BUICK

—: CAMIONS :—  
Chevrolet - Maple Leaf - G.M.C.

**Garage Z. Perron,**

Vendeurs autorisés,

Valleyfield, P.Q.



M. L.-G. PERRON,  
Secrétaire

# Y A L'ARENA DIMANCHE

D E N E A U L T	R GUILBAULT	ROLAND REEVES	P.-H. GOULET	ROLAND BOYER	J.-P. PROULX	THEO HAMEL
	Aile droite	Aile gauche	Aile gauche	Aile droite	Aile droite	Centre

**QUAND JE-T-IL ET OU JOUE-T-IL ? ?**

by	A Drummondville	A Boston
DIMAN le 13bre	JEUDI, le 16 décembre	DIMANCHE, le 6 février
MERC le 20bre	DIMANCHE, le 9 janvier	
MERC le 5bre	MERCREDI, le 8 décembre	DIMANCHE, le 19 décembre
DIMAN le 9	JEUDI, le 13 janvier	
CTTE	JEUDI, le 6 janvier	DIMANCHE, le 16 janvier
	DIMANCHE, le 13 février	
MERC le 2		DIMANCHE, le 26 décembre
DIMAN le 20	DE	
	DIMANCHE, le 5 décembre	VALLEYFIELD
Le 8 bre	Le 23 décembre	DIMANCHE, le 23 janvier
Le 2	Le 30 décembre	DIMANCHE, le 20 février
Le 19	Le 26 janvier	
Le 6	Le 10 février	
Le 12 bre	Le 19 décembre	DIMANCHE, le 9 janvier
Le 12	Le 2 janvier	DIMANCHE, le 13 février
Le 9	Le 16 janvier	
Le 1	Le 30 février	

Pour votre confort  
et un bon service

**Hotel Larocque,**

Hotel de 1ère classe.  
Le rendez-vous des voyageurs et des touristes.  
Chambres avec bain

**Charette & Desforges,**

181, Victoria, VALLEYFIELD Téléphone 15

Le Rendez-vous des Sports

**Club Touriste,**

Le meilleur choix  
dans le meilleur confort

133, Victoria, Valleyfield, P.Q.



DOCTEUR EMILE ST-ONGE,  
Médecin du club



M. ROMUALD THEORET,  
Directeur actif

# POUR VOUS MADAME

## Etes-vous bon mari?

Répondez, monsieur, aux questions que voici. Si c'est neuf fois "non", vous pouvez vous considérer comme un bon époux.

1. Lisez-vous à table?
2. Fumez-vous dans le lit?
3. Oubliez-vous d'essuyer votre rasoir et laissez-vous la salle de bain en désordre?
4. Appelez-vous votre femme "ma meilleure moitié"?
5. Lui citez-vous l'exemple de votre mère?
6. Oubliez-vous l'anniversaire de votre femme?
7. Amenez-vous à dîner plusieurs amis sans en prévenir d'avance votre femme?
8. Refusez-vous de sortir avec les enfants?
9. Interrompez-vous votre femme quand elle vous raconte quelque chose?
10. Tournez-vous tout le temps le bouton de la radio?
11. Ne remarquez-vous pas quand votre femme porte une nouvelle robe?
12. Imposez-vous à d'autres vos idées sur l'utilité du bain froid?
13. Entrez-vous chez vous sans vous essuyer les pieds?
14. Jetez-vous vos affaires sur la table de la salle à manger?

### VOULEZ-VOUS FAIRE SOUFFRIR VOTRE FEMME?

Cet article a été écrit par une femme. Vous savez donc, messieurs, à quoi vous en tenir.

Si vous voulez ennuyer votre femme, appliquer les règles que voici:

1. Moquez-vous d'elle devant les autres, mais faites-le d'une façon qui ne lui permette pas de vous répondre. Voir les détails ci-dessous:
  2. Demandez à votre femme un compte rendu minutieux de toutes ses dépenses, tout en prenant bien soin d'affirmer que vous ne lui refusez jamais ce dont elle a besoin.
  3. Ne faites jamais de compliments à votre femme sur son apparence, et insistez surtout sur l'attrait des femmes, en général.
  4. Ne lui dites jamais où vous avez été, ou bien, donnez-lui les indications fausses, vous aiguisez ainsi sa perspicacité et éprouverez la confiance qu'elle a en vous.
  5. Lorsque votre femme donne des ordres aux domestiques, donnez des contre-ordres, en faisant comprendre que vous serez un patron excellent, n'était votre loyauté envers votre femme.
- Il suffira que le mari suive les cinq règles précitées pour que sa femme se sente parfaitement malheureuse.
- En ce qui concerne la règle numéro 1, évitez que votre femme ait la couronne du martyre; ne disparaissiez pas, par exemple, pour un long moment aux yeux de vos invités, avec sa meilleure amie. Contentez-vous de regarder "cette femme" (comme votre épouse l'appellera), et déclarez, en rentrant chez vous: "Pourquoi quelques personnes disent-elles tant de mal de Madame Untel? Je la trouve charmante". C'est là un thème qui permet beaucoup de variations.
- En parlant à une autre femme, interrogez-la sur ses dépenses de ménage. Puis, félicitez-la de son bon sens et dites-lui: "Vous devriez parler à ma femme." Votre interlocutrice sera très contente, et votre femme furieuse quand on le lui dira. Mais vous n'irez ce propos.

(suite à la page 11)



Un juge de Chicago a annulé le mariage de Mlle Marrio Horton, âgée de 12 ans, à M. Harry Ruud, âgé de 24 ans et chef d'orchestre, à cause de son immoralité. De plus, il a permis à la jeune Marrio de poursuivre son ex-époux, Harry Ruud.

### Aubergines rôties

1 ou 2 aubergines  
2 à 3 cuillerées à soupe de beurre  
Sel.

Coupez les aubergines par tranches. Faites quelques incisions dans la chair et les saupoudrer de sel. Placez les aubergines ainsi salées entre deux plats et les laisser pendant 1/2 heure. Au contact du sel chaque morceau se couvre de gouttes d'eau qu'il faut enlever en les essuyant. Rangez-les au fond d'une poêle dans laquelle vous avez fait fondre 2 ou 3 cuillerées à soupe de beurre. Faites cuire sur un feu modéré.

### CARNET MONDAIN

Si vous avez des notes mondaines dont la publication vous plairait ou des événements sociaux qui intéresseraient le public de Valleyfield et de la région, veuillez appeler à 60 et La Gazette de Valleyfield sera heureuse de les reproduire dans son carnet d'actualités sociales.



## Josée vous suggère, madame

DES  
CREATIONS  
NOUVELLES  
DE LA  
MODE



Voici l'époque où l'on songe à préparer les cadeaux de Noël. Vous demandez-vous ce que vous offrirez à votre meilleure amie, cette année? Josée vous conseille ce joli négligé, à petite traîne et aux manches bouffantes. Il la comblera sûrement de joie. Toutes les femmes raffolent de ces jolis vêtements d'intérieur. Ne vous récriez pas qu'il semble trop coûteux! Vous pourrez le confectionner avec un tissu plutôt fantaisiste que luxueux, tel un imprimé fleuri ou oriental. Vous ferez ainsi de votre amie, une fleur vivante à son foyer.

### MAL DE TETE?

Voici un prompt soulagement  
Des milliers de gens connaissent les prompts soulagements que procurent les TABLETTES ZUTOO... Remède sûr pour casser un rhume, une grippe en une nuit. Essayez ZUTOO et vous verrez-vous vous-même...

**Zutoo**

POUR SOULAGER LA DOULEUR



B. N. ROBINSON & CO.  
Granby, Qué.

Envoyez échantillon gratuit, remplissez et retournez ce coupon, aujourd'hui...

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

## La femme bien habillée

Elle ne doit pas laisser sa robe l'éclipser. Elle ne doit pas être submergée par ce qu'elle porte. Sa personnalité en souffrira. Ce qu'une femme porte ne doit pas vous épater. Quand vous direz "au revoir" à une femme réellement bien habillée vous n'aurez pas conscience de ce qu'elle porte. Vous ne pourrez vous souvenir de la couleur de sa robe, de la sorte de chapeau qu'elle portait ou du sac-à-main qu'elle tenait. Vous aurez simplement une impression générale d'harmonie et de perfection.

Lucien LELONG.

## Poésies

### LA SYMPATHIE

Il est des noeuds secrets, il est des sympathies  
Dont par un doux rapport les âmes assorties,  
S'attachent l'une à l'autre et se laissent piquer  
Par ce je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer.  
(1606-1684) Cornielle.

### LE BONHEUR D'AIMER

Serait-ce un bonheur de respirer le jour,  
Si d'entre les mortels on bannissait l'amour?  
Non, non, tous les plaisirs se goûtent à le suivre;  
Et vive sans aimer n'est pas proprement vivre.  
(1622-1673) Molière

### L'AMOUR D'UNE MERE

Oh! l'amour d'une mère! amour que nul n'oublie!  
Pain merveilleux qu'un dieu partage et multiplie!  
Table toujours servie au paternel foyer!  
Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier!  
(1802-1885) Victor Hugo.

### LARME ET BAISER

Une larme a son prix; c'est la soeur d'un sourire.  
Avec deux yeux bavards parfois j'aime à jaser;  
Mais le seul vrai langage, au monde, est un baiser.  
(1810-1857) Alfred de Musset.

Ne courez pas des risques  
inutiles en cas de

## RHUMES DE POITRINE

... Soignez tout rhume  
par ce moyen EPROUVE

Si vous avez un rhume à soigner—surtout s'il s'agit d'un rhume de poitrine—ce n'est pas le moment de faire des expériences. Employez le traitement dont l'efficacité a été doublement prouvée.

Voici ce qu'il faut faire. Il est préférable de garder le lit, et de prendre le plus de repos possible. Prenez une nourriture légère, absorbez de l'eau en quantité et veillez à la régularité des fonctions d'élimination. Employez sans tarder votre Vicks VapoRub, en lequel vous pouvez avoir toute confiance.

L'efficacité du VapoRub a été prouvée par l'emploi journalier dans plus de familles qu'aucun autre remède en son genre—et démontrée de plus par les plus vastes essais cliniques des rhumes, qui aient jamais été pratiqués. (Voir détails complets dans chaque paquet de VapoRub.) Vicks seul peut vous donner des preuves comme celles-ci.

Le Vicks VapoRub est un traite-

ment externe et direct. Pas de drogues à avaler—pas de risque de déranger l'estomac. Vous en frictionnez simplement la gorge, la poitrine, et le dos. Puis, mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un morceau d'étoffe de laine chauffée.

Avant même que vous ayez fini de frictionner, le VapoRub se met à agir directement à travers la peau, comme un cataplasme. En même temps, ses vapeurs médicamenteuses pénètrent directement dans les voies respiratoires irritées, à chaque respiration.

Cette double action a pour effet de détacher les mucosités—de soulager l'irritation et la toux—et d'aider à dissiper la congestion locale. Et longtemps après que vous serez tombé dans un sommeil réparateur, le VapoRub continuera à vous apporter du soulagement.

**VICKS VAPORUB**  
BLANC-NE TACHE PLUS

# Le Bourgeois Gentilhomme

Les Philos, cette année, ont entrepris une pièce de grande envergure: "Le Bourgeois Gentilhomme" de Molière. Disons-le à leur honneur, ils se sont acquittés très bien de leur tâche.

Le public, qui a toujours aimé les séances du séminaire, et qui s'est toujours rendu nombreux pour applaudir ces jeunes étudiants qui sacrifient de leurs loisirs pour préparer les pièces, se pressait de nouveau pour voir ces jeunes talents à l'oeuvre. Les philos montrèrent qu'on pouvait avoir confiance en eux, en jouant avec maîtrise cette difficile comédie. Tous se distinguèrent, mais Guy les surpassa tous. Le rôle de "Jourdain" fut rempli avec un art avancé. Molière aurait certes trépané de joie s'il avait pu assister à la représentation. Nous avons su revivre le personnage-type de Molière, dans tout son ridicule et en lui, d'une façon réaliste, tous les bourgeois "entichés de noblesse" du 17<sup>e</sup> siècle.

Et que dire des autres rôles? Du vénérable philosophe, qu'on ne pou-

vait mieux représenter, du maître d'armes à l'allure martiale, de Cléante et Covielle, qu'on aurait, à la fin, pris pour de véritables Turcs, de l'agile et élégant danseur, et de tous les autres jusqu'aux valets imposants? Il y eut des scènes remarquables, comme celles des leçons de chant, de danse et de pratique d'armes, celle de l'enseignement des lettres.

Il ne faudrait pas oublier les entr'actes admirables: "morceaux de fanfares, dignes de "vieux musiciens," chants, sketches chantés.

Félicitations, donc, à tous ceux qui assurèrent le succès de cette soirée: acteurs, organisateurs ou metteurs en scène. Tous se rappelleront entr'autres, le "Bourgeois Gentilhomme", qui, par son désir de noblesse, se rendit excessivement ridicule et nous donna comme leçon d'être contents de notre sort et de notre sang et de ne pas essayer de "tirer sur le grand" ou de se montrer plus fins que ce que l'on est, au risque de devenir un sujet de risées.

# Huntingdon

La partie de cartes organisée par les Dames de Ste-Anne est bien réussie

La partie de cartes organisée par les Dames de Ste-Anne et l'Assistance Maternelle de la paroisse St-Joseph de Huntingdon, eut lieu jeudi soir dans la salle O'Connor. Cette partie de cartes était la quatrième de son genre en autant d'années et les profits de cette soirée seront utilisés pour venir en aide aux enfants pauvres de la paroisse.

Plus de six cents personnes assistaient à cette soirée et prirent part aux parties de cartes, bingo, jeux de roulettes, etc. Les profits de cette soirée se chiffrent à plus de \$535. Le bingo remporta le plus gros montant alors que plus de \$255 fut perçu.

Au début de la soirée, le curé de la paroisse, M. l'abbé A. Pigeon, adressa la parole et remercia ceux présents pour s'être rendus en aussi grand nombre et il profita de l'occasion pour remercier les dames du comité de l'organisation pour le bon travail qu'elles venaient d'accomplir.

Les gagnants du tirage furent MM. R. Robidoux, William Sherry et Fred Harrigan de Huntingdon. Les prix de présence furent reportés par MM. James Durnin de New-Erin et Ovila Daoust de Hinchinbrooke.

# Ce que vous ne devez pas faire au sujet de vêtements

- Porter une bague par-dessus votre gant.
  - Laisser votre robe vous dominer.
  - S'en tenir au noir: soyez au contraire originale.
  - Mêler les couleurs sans aucun goût.
  - Oublier de vous demander: quelle sorte de femme suis-je? et alors vous habiller en conséquence.
  - Oublier de considérer l'ensemble, pour vous arrêter à un détail.
  - Tout oublier au sujet de vos accessoires.
  - Oublier de rehausser vos bons points pour souligner les mauvais.
  - Oublier de vous souvenir que si vous êtes du type athlétique il vous faut choisir vos vêtements en conséquence.
  - Oublier d'avoir du chic et du charme.
- Une seule erreur dans le vêtement peut gâcher l'apparence d'une femme, dit Lucien Lelong.

# Etes-vous bon mari?

(suite de la page 10)

Généralisez toujours. Parlez de la femme française, de la femme américaine, des geishas, de Mae West, etc., d'un air entendu même si votre femme sait pertinemment que vous n'avez jamais voyagé.

La règle numéro 4 est très riche en possibilités.

Faites toujours grand cas de l'indépendance de l'individu. En rentrant chez vous très tard, dites tout de go: "Tu es bête de m'avoir attendu, j'ai failli ne pas venir du tout."

Si elle vous demande: "Où es-tu allé?" répondez: "Chérie, je suis trop fatigué, n'en parlons pas ce soir". Ce qui l'empêchera de dormir.

Avec les domestiques (règle numéro 5), agissez prudemment, sinon, votre femme les chassera et vous ne pourrez pas les reprendre.

Essayez d'appliquer ces cinq règles et vous vous rendrez parfaitement odieux... si ce n'est déjà fait.

# BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

Présentation, sous une forme facile à comprendre, du

## RAPPORT ANNUEL

30 octobre 1937

### PASSIF

#### PASSIF ENVERS LE PUBLIC

Dépôts	\$717,799,105.99
<i>Payables à demande ou après avis.</i>	
Billets de la Banque en circulation	24,428,895.00
<i>Payables à demande.</i>	
Effets à payer	213,945.47
<i>Traites à terme émises et en circulation.</i>	
Acceptations et lettres de crédit en cours	7,759,145.50
<i>Responsabilités financières encourues au nom des clients (voir contre-partie à l'actif).</i>	
Autres créances envers le public	2,535,661.75
<i>Item qui ne se rangent pas sous les rubriques précédentes.</i>	
<b>Total du passif envers le public</b>	<b>\$752,736,753.71</b>

#### PASSIF ENVERS LES ACTIONNAIRES

Capital, Surplus et Profits non répartis et Provision pour dividendes	\$ 76,897,197.27
<i>Ce montant représente l'intérêt ou participation des actionnaires. Le passif envers le public a la priorité sur cet intérêt.</i>	
<b>Total du Passif</b>	<b>\$829,633,950.98</b>

### ACTIF

Pour faire face au passif précédent la Banque possède

Encaisse dans ses voûtes et argent en dépôt à la Banque du Canada	\$ 86,226,720.23
Billets des autres banques et chèques tirés sur elles	27,718,431.85
<i>Payables comptant sur présentation.</i>	
Argent déposé dans les autres banques	20,665,157.41
<i>Disponible à demande ou à bref délai.</i>	
Fonds d'Etat et autres obligations et débiteures	437,381,825.01
<i>A pas plus que leur cours. La majeure partie de ces titres consistent en valeurs de tout repos et à courte échéance.</i>	
Actions	286,235.50
<i>Actions d'entreprises industrielles et autres actions. A pas plus que leur cours.</i>	
Prêts à demande en dehors du Canada	19,878,944.34
<i>Garantis par des obligations, actions et autres titres négociables d'une plus grande valeur que les prêts et représentant des sommes rapidement réalisables sans perturbation de la situation au Canada.</i>	
Prêts à demande au Canada	6,857,700.39
<i>Payables à demande et garantis par des obligations et actions dont la valeur dépasse celle des prêts.</i>	
Acceptations de banque	36,138.52
<i>Traites acceptées par d'autres banques.</i>	
<b>TOTAL DE L'ACTIF RAPIDEMENT REALISABLE</b>	<b>\$599,051,153.25</b>
<i>(soit 79.58 p. 100 du passif envers le public)</i>	
Autres prêts	204,760,812.11
<i>Aux industriels, agriculteurs, marchands et autres personnes, et à des conditions compatibles avec les principes de la banque.</i>	
Locaux de la Banque	13,700,000.00
<i>Deux propriétés seulement sont portées au nom de sociétés de participation; les actions et les obligations de ces sociétés sont détenues en entier par la Banque et apparaissent aux livres pour \$1.00 dans chaque cas. Tous les autres locaux de la Banque, dont la valeur dépasse de beaucoup \$13,700,000, sont inscrits à ce poste.</i>	
Propriétés immobilières, et hypothèques sur propriétés vendues par la Banque	1,192,681.35
<i>Acquises dans le cours des affaires de la Banque et en voie de réalisation.</i>	
Engagements des clients en vertu d'acceptations et lettres de crédit	7,759,145.50
<i>Représente engagements des clients pour lettres de crédits émises et traites acceptées par la Banque pour leur compte.</i>	
Autres valeurs actives non comprises dans ce qui précède	3,170,158.77
Soit un actif total de	\$829,633,950.98
<i>Pour payer le passif envers le public de</i>	<i>752,736,753.71</i>
<i>ce qui laisse un excédent d'actif sur le passif envers le public de</i>	<i>\$ 76,897,197.27</i>

### COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Profits de l'année terminée le 30 octobre 1937, provisions faites pour le Fonds de Réserve contingente, à même l'quel il a été pourvu pleinement aux créances mauvaises ou douteuses, et déduction faite des impôts fédéraux et provinciaux s'élevant à \$942,957.54	\$3,408,328.80
Dividendes payés ou payables aux actionnaires	\$2,880,000.00
Provision pour immeubles de la Banque	400,000.00
	3,280,000.00
	128,328.80
Solde du compte de Pertes et Profits au 31 octobre 1936	1,036,534.73
Solde de Pertes et Profits reporté	\$1,164,863.53

CHARLES B. GORDON,  
Président

JACKSON DODDS,  
G. W. SPINNEY,  
Gérants-Général

# La Vie Sportive

## Valleyfield perd une partie sensationnelle

Par un retour des choses sensationnel et mystifiant, au cours de la dernière minute d'une joute extraordinaire, le Valleyfield perd la partie par le score de 4 à 3 après avoir eu l'avantage du jeu — La joute est rude mais tous les joueurs du Valleyfield se distinguent — Plus de 3,500 amateurs présents

### LES OFFICIELS A LA MISE AU JEU

Pour l'ouverture de la Ligue Provinciale de hockey senior, ce fut magnifique! Jamais dans l'histoire de cette ligue, telle joute d'ouverture n'a provoqué autant d'enthousiasme de la part des 3,500 spectateurs qui se sont bousculés pour avoir accès à l'aréna de Sherbrooke.

Il est inévitable que le Valleyfield sera, cette saison, la grande attraction du circuit du président Horace Boivin s'il faut en croire tous les commentaires élogieux suscités de toutes parts par des témoins désintéressés.

Quoique vaincu par un retour de choses sensationnel et mystifiant, le Valleyfield a tenu l'avantage du jeu et ce n'est qu'à la dernière minute d'un jeu excitant que le Sherbrooke parvint à égaliser ses chances de succès pour enregistrer, quelques secondes plus tard, le point décisif qui lui donnait sa première victoire de la saison.

Un ralliement de trois points dans les trois dernières minutes du jeu a permis à Sherbrooke de remporter sa victoire au milieu d'un délire impressionnant de la foule Sherbrooke.

M. Horace Boivin, président de la ligue, a mis la rondelle au jeu. Il était accompagné de M. Arthur Lapierre, président de la Q.A.H.A., de l'hon. Johnny Bourque, M.P.P., de M. Charles B. Howard, M.P., de M. Ulysse Paquin, vice-président de la ligue provinciale, du docteur O.-E. Caza, vice-président de la ligue, de Me Dalma Landry, président du club Sherbrooke, de M. Louis-Philippe Godbout, président du club Valleyfield, du docteur Emile St-Onge et autres.

### LA JOUTE

Le Valleyfield a débuté, de façon sensationnelle sous la conduite du gérant Emile Perron contre le Sher-

brooke. Bien que celui-ci ait pris l'avantage dans la première période sous la conduite de Maurice Bastien, le Valleyfield ne tarda pas à enrayer cette avance alors que Lilly, Matte et Deschamps se jettèrent dans la mêlée pour enregistrer deux points, pour déjouer Patsy Séguin.

Le Zoo Deschamps revint à la charge à la troisième période pour se distinguer en scurant le troisième point du Valleyfield. Le Sherbrooke semblait voué à une défaite certaine mais les trois dernières minutes réservaient des surprises au gérant Emile Perron et à ses supporters.

Le gérant Wilcox du Sherbrooke ne cessait de renouveler ses lignes d'attaque lorsque Jean-Paul Ranger reçut la rondelle de Harris et de Gagnon pour compter sur un lancer de revers.

A peine restait-il deux minutes de jeux. Harris revint à la charge une minute plus tard pour égaliser les chances sur une passe de Leroux. Laforest donna la victoire au Sherbrooke dans les dernières secondes sur une passe de Camille Henri.

Le Valleyfield perdait sa première joute par le score de 4 à 3.

### Sommaire:

Sherbrooke. — Buts, Séguin; défenses, Ranger et Larochelle; centre, Gagnon; ailes, Cormier et Roy; substitués, Frénette, Leroux, Henri, Harris, Kelly, Bastien, Laforest.

Valleyfield. — Buts, Lascelle; défenses, Matte et Philbin; centre, Hamel; ailes, Goulet et Proulx; substitués, Reeves, Lily, Deneault, Guilbeault, Boyer, Deschamps, Landreville.

Arbitres: Georges Bonnemer et Lucien Sénécal.

### Première période

1—Sherbrooke: Henri (Bastien) ..... 19.30  
Punitions: Cormier (majeure),

Roy, Boyer.

### Deuxième période

2—Valleyfield: Lilly (Matte) 4.30  
3—Valleyfield: Deschamps .. 13.28  
Punitions: Larochelle (majeure), Goulet (majeure), Boyer, Gagnon, Deneault.

### Troisième période

4—Valleyfield: Deschamps .. 15.17  
5—Sherbrooke: Ranger (Gagnon - Harris) ..... 17.12  
6—Sherbrooke: Harris (Leroux) ..... 19.01  
7—Sherbrooke: Laforest (Henri) ..... 19.20

versé. Aucune punition ne fut infligée au joueur Larochelle tel que spécifié par le règlement. Nous remarquons cependant que durant la troisième période alors qu'il ne restait que 8 minutes de jeu et que Valleyfield avait l'avantage par le pointage de 3 à 1, une punition de 5 minutes a été infligée au joueur R. Reeves du Valleyfield pour avoir frappé accidentellement un joueur du Sherbrooke.

3—ATTENDU qu'un point fut compté par Deschamps du Valleyfield dans la première période sur une passe du gardien de but Lascelle. Un hors-jeu fut signifié par les arbitres alors qu'il n'en existait pas. L'arbitre sifflant alors que le point s'enregistrait.

4—ATTENDU que le chronomètre était absolument incompetent et montrant une partisanerie évidente en faveur du Club Sherbrooke, Valleyfield ayant témoins pour le prouver; et que d'autres témoins peuvent prouver qu'il a été joué une minute de jeu de plus que les soixante minutes réglementaires durant laquelle deux points furent comptés par le Club Sherbrooke, leur accordant la victoire.

A ce sujet, nous aimerions savoir si ce chronomètre avait été

Spécialiste en équipements de

# SPORTS

**J. A. POUPART**

Téléphone 654, — 52, rue St-Laurent

appointé par le représentant de la Ligue ou bien par les membres de l'équipe Sherbrooke.

5—ATTENDU que huit secondes avant la fin de cette minute additionnelle, le joueur Hamel du Valleyfield traversait les défenses du Sherbrooke et, étant en position de compter, seul, en face du gardien de but du Sherbrooke, le joueur Ranger du Sherbrooke intervint en lui barrant les jambes avec son hockey et le faisant culbuter sur un lancer certain vers le gardien de buts Patsy Séguin. L'arbitre Bonnemer siffla, et, avait un lancer de punition à infliger; au même moment alors que le temps aurait dû être interrompu l'aiguille rouge indiquant les secondes continuait sa marche et la cloche indiquant la fin de la minute additionnelle sonna. L'arbitre Bonnemer sur ce hors-jeu, aurait dû mettre la rondelle au jeu sur un lancer de punition tel que l'exige le règlement, mais il déclara la partie terminée ayant encore en main la rondelle.

6—ATTENDU que la joute fut menée par les arbitres d'une façon incompetente et partisane, tolérant un jeu excessivement dur de la part du Club Sherbrooke, un tel jeu n'étant pas tolérable dans

aucune ligue, à plus forte raison dans la ligue Provinciale Senior. A ce sujet, des témoignages d'officiers de ligue et d'autres connaisseurs dans le hockey, même parmi les partisans du Club Sherbrooke furent entendus immédiatement après la partie et ces derniers ne peuvent comprendre comment un tel jeu peut être toléré. Pour les raisons énumérées dans ce protêt, spécialement dans les paragraphes 4 et 5, nous croyons que les officiers décidant de ce protêt nous accorderont justice.

Nous demeurons,

Club de hockey Valleyfield Sr,  
Par L.-G. PERRON,  
Secrétaire.

### Attendant tante Antonine

Alphonse Allais, voyageant dans le Midi, aperçoit, à la porte d'un magasin, la toute jeune nièce d'un de ses amis. Il lui demande ce qu'elle fait là toute seule. Et la charmante enfant de répondre:

— Ja tann tann tann tó nine.

Par bonheur, la tante de la jeune fille sortit à ce moment du magasin et traduisit les syllabes mystérieuses. Elles signifiaient tout simplement: "J'attends tante Antonine."

## Valleyfield loge un protêt à la Ligue Provinciale

A la suite de nombreuses injustices commises à Sherbrooke dimanche dernier contre l'équipe local — Les arbitres ont prouvé leur incompetéce lors de l'accident de Roland Reeves et sa punition majeure — Un mécanisme d'horloge embêtant

Le club de hockey Valleyfield senior n'est pas revenu enthousiasmé de la conduite des arbitres lors de la joute de dimanche dernier, contre le Sherbrooke, à Sherbrooke.

Nombre de partisans ont manifesté leur mécontentement en apportant aux dirigeants de l'organisation du club Valleyfield des preuves de nombreuses injustices commises à cette joute d'ouverture.

Il est évident que la victoire appartenait au Valleyfield. Mais... mais des punitions majeures coûteuses et sans motif, un système d'horloge défectueux et un lancer de punition soustrait ont empêché le club local de conserver son avantage et lui firent perdre la joute dans les trois dernières minutes de jeu.

Les arbitres ont fait preuve d'une incompetéce impardonnable qui leur valu les réprimandes des directeurs de la ligue provinciale de hockey.

La direction du club de Valley-

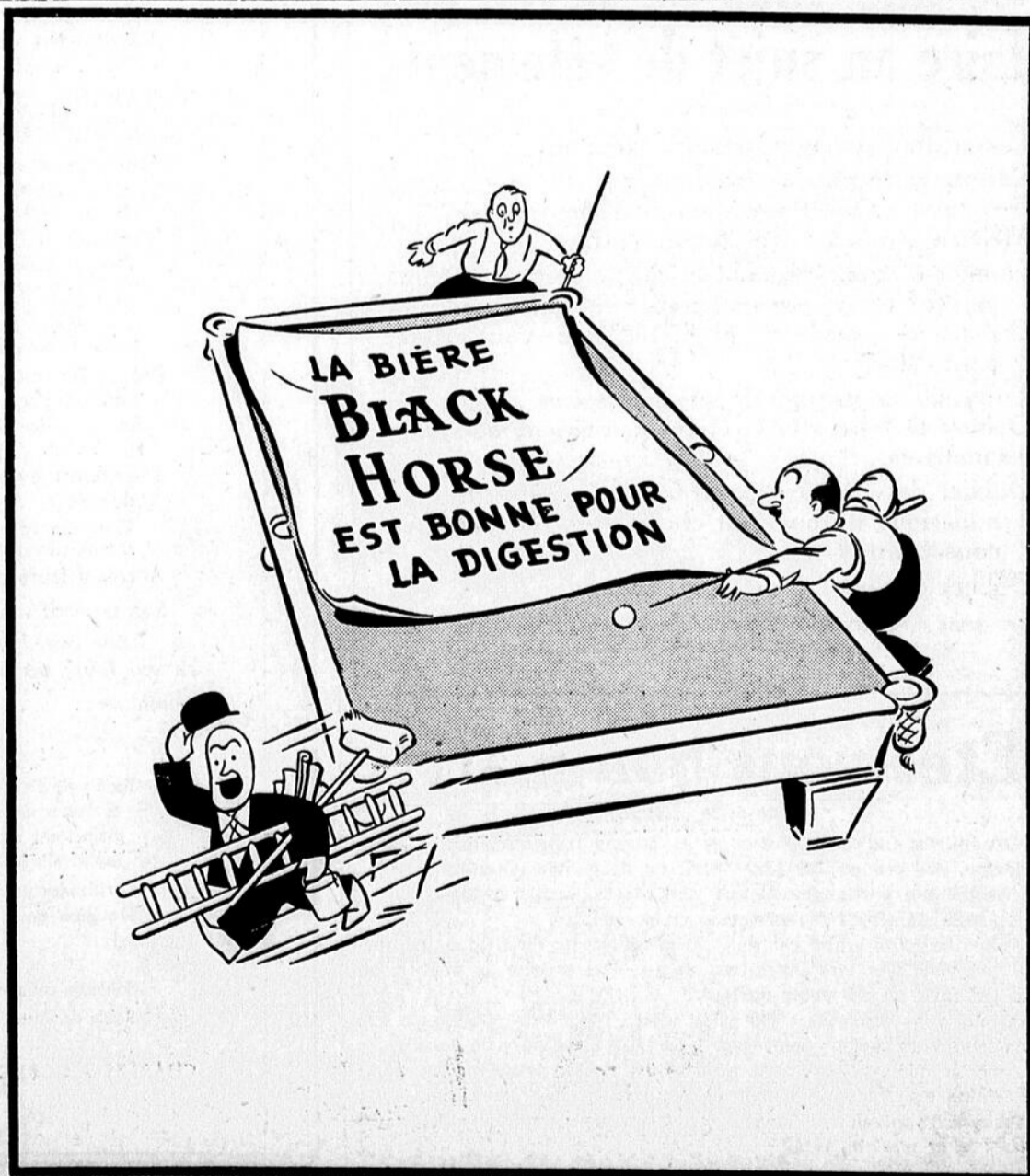
field a logé un protêt devant la ligue demandant enquête et redressement de ces injustices. En voici le texte:

Valleyfield, le 29 novembre 1937  
PROTET DU CLUB DE HOCKEY VALLEYFIELD

Re: Joute Valleyfield-Sherbrooke 28 novembre 1937

1—ATTENDU que ladite partie jouée à Sherbrooke le 28 de novembre, fut conduite par deux arbitres absolument incompetents ou agissant avec une partisanerie évidente en faveur du club Sherbrooke et dont les détails suivent:

2—ATTENDU qu'un incident s'est produit dans la deuxième période alors que le joueur Deneault de Valleyfield fut frappé par un coup de hockey par le joueur Larochelle du Sherbrooke, un tel coup a provoqué une blessure au dessus de l'oeil qui nécessita un point de suture, et qu'il y eut du sang



# TRIBUNE LIBRE

**La Ligue des Propriétaires — Son esprit, sa sagesse — Réflexions en marge des lettres de M. l'échevin Touchette et Gaspard Major**

Monsieur le rédacteur,

## Les faits

Rappelons sommairement les faits. Depuis un an et demi, la Ligue des Propriétaires guidée par des ambassadeurs ne cesse de critiquer à tort et à travers les actes du Conseil municipal. Elle fausse les faits et les chiffres. Elle pratique à outrance la tactique voltairienne: "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose".

Les directeurs de la Ligue, surtout les deux majors, ont criblé sans répit de leurs attaques injustifiées la Compagnie d'Exposition de Valleyfield.

A l'assemblée de la Ligue, le 6 septembre, je dénonce la conduite injuste et tracassière de la Ligue envers la Compagnie d'Exposition. Je laisse entre les mains du secrétaire pour étude subséquente par les directeurs, dix-huit rapports financiers de la Compagnie d'Exposition. Ces rapports prouvent que la Compagnie rencontre ses obligations mais sans faire des bénéfices pour les actionnaires. Les directeurs de la Ligue n'ont depuis soufflé mot de ces rapports, et pour cause.

A cette assemblée du 6 septembre où le Président avec l'approbation de certains directeurs m'a refusé malgré mes instances le temps nécessaire pour exposer et expliquer les faits et les chiffres, j'ai lu la correspondance que j'avais échangée avec les villes de la province où des expositions annuelles ont lieu comme à Valleyfield établissant que pas une seule de ces villes impose des taxes sur les terrains et bâtiments servant à la tenue d'exposition.

La Compagnie d'Exposition de Valleyfield joue ou remplit le rôle que la cité aurait dû assumer en 1910. Jusque maintenant la Compagnie d'Exposition a été le meilleur médium de publicité à bon marché pour notre Cité.

La Ligue des Propriétaires, dirigée par des ambitieux et des critiques, veut imposer des taxes exorbitantes et ruiner la Compagnie d'Exposition ni plus ni moins.

Par la voix des journaux, nous avons appris que, à l'assemblée des directeurs de la Ligue tenue le 11 novembre, M. l'échevin Adélar Touchette a été rayé de la liste des membres de la Ligue des Propriétaires.

A l'assemblée mensuelle de la Ligue, le 8 novembre, l'expulsion de Gaspard Major du bureau de direction est annoncée officiellement.

M. le président, sûr de l'appui de quelques directeurs, continue à faire son rodomont à la Ligue d'un seul major, l'autre étant mort.

Vous surprendrais-je beaucoup en vous disant que je ne suis pas surpris de la révolution de palais qui a éclaté à la Ligue des Propriétaires? Si je manifestais de la surprise, je passerais à mon tour pour un farceur public comme les deux majors. D'ailleurs, Gaspard Major ne manque pas de rapporter le fait que je l'ai prévenu de ce qui l'attendait. Il cite mes propres mots dans sa première lettre au président de la Ligue, le gracieux Louis VI les "p'tites pommettes", publiée dans la Gazette du 11 de ce mois. Et oui, "l'écrivain" infatigable Gaspard écrit maintenant des charmantes lettres à son compère Louis VI les "p'tites pommettes" mais qui sera le prochain "dégonflé" de la Ligue. La citation bien faite de mes propres mots prouve que Gaspard Major est capable—quand il le veut—de rapporter fidèlement les paroles et les écrits d'un adversaire, surtout si cela fait bien son affaire. Mais ce n'est "point le point" dont je veux causer.

## Un grand vol

Dans la Gazette du 11 courant, votre "chialeux" si amusant—je n'ose dire plus de crainte de blesser sa spirituelle modestie—fait allusion "au grand vol d'une méthode nouvelle de taxation commis au cours d'une chaude discussion, un samedi soir, au Club Salaberry."

Apparemment, le Club Salaberry serait un endroit peu sûr pour des hommes d'esprit, inventeurs intelligents d'idées nouvelles, mais pas assez réfléchis ou prudents pour les "patenter" et se protéger par la loi "des droits d'auteurs." Qui sait si les voleurs audacieux n'iront pas, un jour, jusqu'au vol téméraire d'une cervelle entière! C'est heureux pour la Ligue des Propriétaires de ne compter qu'un seul de ses membres, je crois, affilié au Club Salaberry. S'il lui arrivait de se faire voler toutes ses "têtes", il ne lui resterait plus que des "pieds."

Or, cette crainte n'est pas une farce. Depuis le vol du "plan taxable," l'arrivée au Club Salaberry de M. le secrétaire-trésorier de la Ligue des Propriétaires est saluée par des remarques amusantes ou dérisoires comme celles-ci:—"Cachez vos idées". Serrez vos plans. Attention aux voleurs." La tête basse, le sourire figé, M. le secrétaire de la Ligue des Propriétaires avale toutes ces moqueries sans mot dire—et non sans "maudire" sa trop fertile imagination. Et tous les membres de "taxer de mutisme" l'Inventeur Pacifique.

## Une pie bavarde

Ce qui revient à dire que M. le secrétaire-trésorier de la Ligue, M. Pacifique Chatel, serait une pie bavarde, incapable de garder un secret. Alors, le petit bavard serait plus indiscret que le fameux "Trou-du-Mur." Aussi, si M. Pacifique Chatel le Bavard avait su garder sa langue, je n'aurais jamais pu annoncer à Gaspard Major la conspiration ourdie contre lui par l'ambitieux Louis VI les "p'tites pommettes", et autres, pour le jeter par-dessus bord.

Si M. Pacifique Chatel le Bavard avait su garder sa langue, il n'aurait pas confirmé la déclaration de M. l'échevin Miron faite à la séance du Conseil, le mercredi 3 mars de cette année, au sujet de la centrale électrique, à savoir:—"Ils ont dit (les directeurs de la Ligue) qu'ils attendaient pour voir ce que nous allions faire et nous critiquer ensuite." Oui, Gaspard a bel et bien dit aux directeurs:—de ne pas passer pour des fous en acceptant comme ça le plan de la centrale électrique que les directeurs trouvaient bon, parce qu'ils ne pourraient plus critiquer le conseil sur ce point; quant à lui, il n'était pas pour se laisser "emplir"; que le mieux, c'était de laisser prendre position au conseil pour ensuite avoir plus de chance de le critiquer." Les paroles que je viens d'écrire ne sont pas textuelles, mais elles sont la substance du boniment prononcé par Gaspard Major pour empêcher les directeurs d'approuver le plan de la centrale électrique. La déclaration de Gaspard Major, affirmée par M. le secrétaire, fut confirmée de nouveau, plus tard, par d'autres directeurs de la Ligue.

## Esprit, sagesse

Vous avez là, citoyens, tout l'esprit, la sagesse, la probité, l'honnêteté des directives données à la Ligue des Propriétaires, comme aussi l'explication de la sincérité et du désintéressement de "certains" directeurs. Ils veulent le progrès de la ville et la défense des petits propriétaires? Ah! les farceurs et faiseurs! alliés tout naturels de la Shawinigan. Inconscients? O que Dieu le veuille! car ils pourraient plus ai-

sément reconnaître leur bêtise ou leur mauvaise foi, comme le prouve si bien la déclaration de Gaspard Major, confirmé par M. Pacifique le Bavard et les autres directeurs.

## Gaspard nie

Relevez la dénégation de Gaspard Major: "Je proteste également au nom de la Ligue des Propriétaires contre les paroles malicieuses voulant que nous de la Ligue attendions que le Conseil se soit prononcé à propos d'électricité pour le critiquer ensuite. (La Gazette, 12 mars 1937, dernière page, cinquième colonne)."

## Pas de parole

Rapprochez cette audacieuse et impudente dénégation qu'aucun directeur, pas même le pitre Louis VI les "p'tites pommettes", n'a réprochée et rejetée parce que contraire à la vérité, rapprochez-la de l'apostrophe cinglante de M. l'ex-directeur Joseph Richer au président matamore, Louis VI Major les "p'tites pommettes", au sujet des chemins d'hiver: "qu'il n'a pas de parole". (La Gazette, 9 avril 1937, page cinq, troisième colonne).

## Orgueilleux espoir

Retournez à la lettre du 11 novembre de Gaspard Major qui écrit au président: "...Avouez donc cependant que vous auriez été pour les chemins d'hiver si vous n'aviez pas été président de la Ligue (selon votre aveu) car vous avez admis que cela ferait votre affaire".—Donc, si Louis VI les "p'tites pommettes" n'avait pas été président de la Ligue des Critiqueux, il aurait été pour les chemins d'hiver. Tiens! tiens! tiens! L'orgueilleux espoir de se faire appeler: Son Honneur le Maire "les p'tites pommettes", l'emporta sur toutes autres considérations!

Méditez sur l'impression d'un journaliste arrivé en ville depuis trois jours et témoin pour la première fois d'une séance de la Ligue:

Evidemment, il ne fait pas bon trop se froter dans les discussions libres de la Ligue des Propriétaires puisque l'état d'esprit qui semble y régner frise plutôt l'intolérance. Les opinions divergentes sont mal reçues; l'on s'emporte à la moindre discussion et il faut se ranger de l'avis des directeurs de ce corps important de la cité. Est-ce là l'indice d'une discipline qu'il faut respecter? sinon rompre toutes relations avec la Ligue". (La Gazette, 9 avril 1937, première page)

—Quel jugement aplomb d'un jeune journaliste qui ne connaissait encore rien de la Ligue des Propriétaires, de nos moeurs politiques municipales.

## Ligue de critiqueux

Collez tout ce qui précède aux deux lettres de Gaspard Major adressées au président de la Ligue et publiées dans La Gazette du 11 et du 18 novembre, et dites-moi si vous n'y trouvez pas la preuve irréfutable que la Ligue est devenue une ligue de critiqueux de mauvaise foi, que les directeurs sont pour la plupart de vulgaires ambitieux, que certains officiers sont des farceurs publics impudents.

Puis admettez que M. l'échevin Adélar Touchette vient d'amener un bon coup de maillet sur la caboche de deux farceurs, premiers grands prix à l'Exposition Universelle des pêteux (orgueilleux) d'Amsterdam. Le gros farceur s'apparente à Félix Poutré, écrit M. l'échevin, et le petit farceur est un incompetent qui ambitionne une charge municipale bien au-dessus de ses moyens.

HORACE LAUZON,

(A suivre la semaine prochaine)

## Simple oubli

La femme, parlant à son mari, qui est un savant très distrait: —Te rends-tu compte qu'il y a 25 ans que nous nous sommes fiancés? —Pourquoi ne pas me l'avoir rappelé plus tôt? Nous n'avons plus une minute à perdre.

# Beauharnois

## Mariage

Le 24 novembre, a été célébrée, en l'église St-Clément de Beauharnois, le mariage de Mlle Marie-Rose Brazeau de Beauharnois à M. Donat Laurin de Ste-Martine. Après la cérémonie le vin fut servi chez M. et Mme Euclide Montpetit de Melocheville.

## Décès

A Beauharnois, le 23 novembre 1937, est décédée Mme Benjamin Vinet née Rose-Anna Brunet, épouse en premières noces de feu Hormisdas Laberge. La défunte était exposée chez sa fille adoptive, Mme Léopold Vincent. Le service eut lieu en l'église de St-Louis de Gonzague.

## L'hon. A. Raymond à Beauharnois

L'hon. Alphonse Raymond faisait une visite aux Clercs de St-Viateur du collège de Beauharnois en compagnie de leur supérieur provincial, le Rév. Père Joseph Latour. M. le président du Conseil législatif agréa de saluer les élèves qui exécutèrent un joli programme de musique et de chant. Le Frère F. Coderre présenta lui-même les hommages de la maison et au cours de son adresse, il fit ressortir les admirables qualités de caractère de son visiteur distingué. Dans sa réponse, après avoir donné à ses hôtes le témoignage de son amitié sincère, l'hon. président du Conseil législatif donna aux élèves de sages conseils. Il appuya sur la nécessité du travail, l'importance de l'attention à apporter au développement de l'esprit et du coeur. Pour assurer le succès de sa carrière, il faut des connaissances et des convictions solides.

Le Rév. Père Latour, supérieur provincial, exprima les remerciements de tous à l'honorable M. Raymond et adressa aussi la parole.

M. le chanoine O. Bissonnette, curé Beauharnois adressa aussi quelques mots.

Etaient présents: M. Delpha Sauvée, député de Beauharnois; Son Honneur le maire Hormisdas Roy, M. le notaire Laplante, président de la Commission scolaire, M. l'ins-

pecteur de la région, M. J. Cloutier et plusieurs autres.

## Naissance

A Ste-Thérèse de Blainville, à M. et Mme Laurent Lefebvre née Lauria Maheu de St-Louis de Gonzague, une fille baptisée Marie, Lise, Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Lefebvre de Beauharnois, grand-parent de l'enfant. Porteuse, Mme Hogue.

## Incendie

Un incendie s'est déclaré lundi midi chez M. Georges Langlois, demeurant sur la rivière St-Louis. Le feu a tout ravagé la propriété qui appartenait à M. Couillard.

## Mondanités

Mme Emile Marchand recevait, samedi dernier, un groupe d'amies à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa fille Madeleine. Il y eut chants, musique, etc.

Ouverture d'un cercle

## ATHLETIQUE

au restaurant

**Arthur Langevin**

PALAIS D'OR

vendredi soir à 8 p.m.

4, rue Du Marché

Ouvert tous les soirs

Boxe - Lutte - Tir au

poignet, etc.

**FRED BISSONNETTE,**

Président

**FREDERIC MIRON,**

secrétaire

**THEO. THIBAUT,**

instructeur

## RAFLES de DINDES et D'OIES

- A -

## NOTRE-DAME DE BELLERIVE

VENDREDI ET SAMEDI,  
LES 10 ET 11 DECEMBRE

## Au bénéfice des oeuvres paroissiales

Venez gagner de belles volailles pour les fêtes

Jeux de bingo et autres attractions

Bienvenue à tous!

## Aubaine!

vendra pour

## Balance de compte

un moulin

## "BEATTY"

S'adresser à 152A Chemin Larocque,  
Tél. 516

**FORD HOTELS**

Choisissez l'Hotel le plus Economique, 750 chambres. Tarif: \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres Hotels à

**TORONTO-MONTREAL**

Moderne à l'épreuve du feu. Location très favorable. 750 chambres. \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Radio dans toutes les chambres.

Rochester, Buffalo, Erie

Lisez  
La Gazette  
de  
Valleyfield

Tél. 1040 287, Victoria

pour lettrage  
decoration  
et publicite

**BOYER**

# Les résultats scolaires

**Ecole Notre-Dame de Bellefleur**  
GARÇONS

5e et ce année. — René Rousse, Gérard Samson, Marcel Samson, Agénor Dupont.

5e année. — Gilles Leroux, Fernand Mallette, Norbert Pilon, Bruno Gauthier.

4e année. — Yvan Leboeuf, Victor Burton, Angelbert Legault, André Samson.

3e année A. — Raymond Godin, Maurice Aubin, Yvan Leduc, Louis Besner.

3e année B. — Henri Toulouse, Norbert Vinet, Marcel Quesnel, Gaston Couturier.

2e année A. — Roger Gagnier, Réal Emond, Henri Lemieux, Raymond Rousse.

2e année B. — Roger Séguin, Roland Dupont, Marcel Théorêt.

1ère année. — Jean-Donat Loiselle, Roma Chatel, J.-Charles Cuerrier, Yvan Séguin.

Classe enfantine. — Jean-Marie Leduc, Roger Langevin, Charles Widmer, Jean Gauthier.

**FILLES**

5e et 6e année. — J.-Berthe Prévost, Fernande Leduc, Marguerite Burton, Pierrette Langevin.

4e année A. — Rachel Lepage, Hélène Leduc, Liliane Noël, Alice Halley.

4e année B. — Madeleine McSween, Marcelle Gagnier, Réjeanne Leduc, Marcel Poirier.

3e année. — Irène Monette, Réjeanne Loiselle, Rolande Dupont, Juliette Martin, Madeleine Chatel, Thérèse Dupont, Thérèse Benoit, Lucile Tremblay.

2e année B. — Bibiane Thibault, Rita Saucier, Huguette Lavigne, M.-Marthe Benoit.

1ère année. — Léona McSween, Jeannine Legault, M.-Marthe Renaud, Thérèse Langevin.

Classe enfantine. — Jeannine Leboeuf, Lucie Vinet, Françoise Hébert, R.-Aimé Lepage.

**CLASSE ANGLAISE.** — 5e année. Augusta Théorêt; 4e année, Harry Gauthier, 3e, Donald Barker; 2e, Jessie Dent; 1ère, Francis Murphy.

**Ecole Ste-Cécile**

6e année. — 1ère Charlotte Leduc; 2e, Madeleine McGillis; 3e, Marguerite Primeau; 4e, Thérèse Loiselle.

5e année. — Françoise Dorais, Rachel Dorais, Rolande Lefebvre, Mirici Hébert.

4e année A. — Elizabeth Gagné, Liliane Leduc, Jeanne Reid, Jeanne Sauvé.

4e année B. — Colombe Leduc, Simonne Renaud, Jeannine Gobeil, Lucile Lefebvre.

3e année A. — Lilliane Samson, Aline Campeau, Aline Mercier, Gisèle Tessier.

3e année B. — Cécile Lalonde, Lucile Vinet, Yvette Degagné, Ghislaine Sauvé.

2e année A. — Madeleine Gall-

peault, Reine-Aimée Derepentigny, Thérèse Lecompte, Huguette Daoust.

2e année B. — Lucienne Beau-lieu, Thérèse Renaud, Madeleine Duquette, Françoise Giguère.

1ère année A. — Micheline Guindon, Denise Durocher, Thérèse Goyette, Georgette Lalancette.

1ère année A. — Réjane Leduc, Marie-Reine Lecompte, Pierrette Clermont, Madeleine Laurin.

Classe enfantine. — Rita McGillis, Fleurette Lalonde, Andrée Guindon, Carmen Legault.

**Ecole Emard**

5e année. — Rolland Lalonde, J.-Baptiste Bernard, J.-Marie Legault, Bernard Giguère.

4e année A. — Marcel Lalonde, Denis Poirier, Pierre Cadieux, Richard Gibeault.

4e année B. — Ferrier Chatigny, J.-René Pharand, Lucien Sauvé, Alfred Bernard.

3e année. — Lucien Pilon, Jean Ménard, Rémi Poirier, Jean-M. Daoust.

2e année. — J.-Denis Poirier, Réal Lecompte, J.-Paul Leroux, Serge Thivierge.

1ère année. — Marcel Renaud, Paul-E. Asselin, Rolland Legault, Henri Lemay.

Cours préparatoire. — Réal Leduc, 2, Raymond Major, Paul-Emile Leboeuf, Lucien Lefebvre.

**Ecole Garneau**

**GARÇONS**

6e année. — Gérard Leduc, René Leboeuf, Réal Mainville, Dollard Deschamps.

5e année. — Edgar Larocque, Noël Primeau, Jacques Benoit, Alfred Sheridan.

4e année. — Raymond Mainville, Laurent Robineau, René Bougie, Barthélemy Brunette.

3e année A. — Gérard Samson, J.-Paul Montreuil, Camille Barrette, Raymond Larocque.

3e année B. — Gilles Mailloux, Gilles Poirier, Gérald Leduc, André Malboeuf.

2e année. — Guy Quenneville, Yvan Dault, Marcel Lalonde, Jacques Chasle.

1ère année. — J.-Paul Laniel, Gilles Asselin, Marcel Brisson, Guy Poirier.

Classe enfantine.—J.-Guy Emond, Richard Clermont, Camille Poirier, Jean-Guy Poirier.

**FILLES**

6e année. — Germaine Daignault, Françoise Benoit, Hélène Quenneville, Yolande Quenneville.

5e année. — Gisèle Marleau, Réjeanne Couillard, Annette Hainault, Estelle Poirier.

4e année. — Rolande St-Michel, Jeannine Leduc, Marcelle Benoit, Fleurette Meunier.

3e année A. — Hélène Debonville, Estelle Chevrier, Fernande Quimper, Thérèse Hainault.

3e année B. — Estelle Benoit, Gisèle Proulx, Madeleine Primeau, Gisèle Brunette.

2e Ghislaine Quenneville Suzette Benoit, Jeannine Thibert, Gisèle Montreuil.

1ère année. — Thérèse Drouin, Aurore Hébert, Lucille Rufiange, Rita Leduc.

Classe enfantine. — Lucienne Vinet, Estelle Leboeuf, Huguette Provost, Jacqueline Lefebvre.

**Ecole Marie-Rose**

**GARÇONS**

Classe enfantine. — Maurice Laberge, Albert Mercier, Philippe McSween.

1ère année, Victor Grégoire, Raoul Leboeuf, Roger Leboeuf.

2e année. — René Lessard, Joseph

R. Legault, Hubert Leboeuf, Réal Lefebvre.

**FILLES**

Classe enfantine. — Réjeanne Leclerc, Denise Cardinal, Huguette Leclerc, Rita Houle.

1ère année. — Irène Tessier, Anita Dubois, Gisèle Daignault, Jeanne St-Onge.

2e année. — Marguerite St-Onge, Claudine Laberge Jeannine Dubois, Mariette Benoit.

4e année. — Jacqueline Dubois, Eliana Vallée, Lucille Laurin, Hélène Bernier.

5e année. — Fleurette Tessier.

6e année. — Gabrielle St-Onge, Thérèse St-Onge.

**Ecole de Salaberry**

6e année. — Raymond Laniel, Roger Faubert, Gaston Larin, Gaston Larose.

5e année A. — Raymond Leduc, Raphael Filiatrault, Lucien Daoust, Raymond Dubois.

5e année B. — Raymond Sauvé, Léo Durocher, Gérard Guimond, André Leduc.

4e année. — Paul-Emile Langevin, Adrien Miron, Jean-Paul Bisailon, Fernand Larose.

3e année. — Jean-Paul Durocher, Philippe Loiselle, Maurice Dorais, Roland Leduc.

3e année B. — Roger Poirier, Gérard Goyette, Robert Lepage, Maurice Gauthier.

2e année. — Maurice Tremblay, Hubert Major, Bruno Loiselle, Pierre Goyette.

1ère année. — Raymond Leduc, Yvan Lamothe, Robert Lusignan, Raymond Larose.

# St-Stanislas de Kostka

**Décès**

Le 9 novembre, à St-Stanislas de Kostka, est décédé, à l'âge de 3 ans et 11 mois, Roma Legault, enfant bien-aimé de M. et Mme Théodule Legault née Angéline Guérin. La sépulture eut lieu le 10 novembre en l'église de St-Stanislas où les louanges furent chantées et l'inhumation eut lieu au cimetière du même endroit.

**Naissance**

Le 7 novembre, à M. et Mme Gilbert Huot née Gabrielle Charette, un fils baptisé Joseph, Louis, Lucien. Parrain et marraine, Lucien et Lucienne Montpetit, cousins de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph-Alfred Montpetit, tante de l'enfant.

**Mariage**

Lefebvre-Sauvé. — Mercredi, le 17 novembre, en l'église de St-Stanislas, M. Louis Lefebvre, de St-Etienne, fils de M. Michel Lefebvre et de Marie-Paméla Loiselle, conduisait à l'autel Mlle Marie-Jeanne Sauvé, fille de M. Patrick Sauvé et de Denise Vachon. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Louis Rolland. M. Michel Lefebvre servait de témoin à son fils, et M. Patrick Sauvé, à sa fille.

**Feu Mme Antoine Leduc**

A St-Stanislas de Kostka, est décédée, le 1 novembre, Julienne Lefort, épouse d'Antoine Leduc, à l'âge de 81 ans et 10 jours.

Le service fut chanté par l'abbé Louis Rolland assisté de l'abbé W.

Martin et de l'abbé Paul Leboeuf comme diacre et sous-diacre.

La défunte appartenait à la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Portaient la bannière, MM. Félix Legault et Adrien Primeau. Les cordons étaient tenus par Mmes Adélarde Leduc, Jos. Girouard, Alfred Montpetit.

M. Henri Bonhomme conduisait le cortège.

Les porteurs étaient MM. Alphonse St-Aubin, Narcisse Patenaude, Alfred Montpetit, Fordina Lefort, Hector Frappier, Albert Lefort, ses neveux.

La quête fut faite par Mmes Alfred Montpetit, Jos. Girouard.

On remarquait dans le cortège: M. Antoine Leduc, époux de la défunte. M. et Mme Adélarde Leduc fils, M. et Mme Raoul Leduc, M. et Mme René Roy, Mme Lionel Legault de Montréal, Mme Oscar Melloche, Mmes Jeanne-Marie Bonhomme de Valleyfield, M. Albert Lefort de St-Louis de Gonzague, M. et Mme Adélarde Clément, Mme Frank Gould, Mlle Yvonne Gould de Verdun, M. et Mme Arthur St-Michel de Lachine, Mme Fordina Lefort, Mme J.-O. Mercier, M. William Lefort, M. E. Mercier, Mmes Hector Frappier, Ferdinand Frappier, M. G.-A. Shannon, tous de Montréal, Mme Rebecca Leduc, M. Auguste Lecompte de Valleyfield, Mlle Alice, Rita Leduc, MM. Gérard, Raymond, Richard Leduc, Guy Roy, M. Wilbrod Montpetit, ses neveux et ses nièces et un grand nombre d'autres.



# Impossible de nier les FAITS!

Les Magasins Dominion ont mis devant le public les faits se rapportant à leur service dans la province de Québec. Et ces faits sont probants. Parce qu'ils sont des faits, il est impossible de les démentir ou de les amoindrir. Les assauts de la critique se heurtent en vain contre eux!

Ainsi, par exemple, c'est un fait admis que les Magasins Dominion ont amélioré les conditions d'achat pour le public.

C'est un fait qu'ils ont mis à portée plus facile de la ménagère une variété beaucoup plus grande de produits plus frais.

C'est un fait qu'ils achètent de vastes quantités de produits des cultivateurs et fabricants locaux.

C'est un fait qu'ils sont d'excellents locataires et d'importants usagers des utilités et services publics.

Partout où ils sont établis dans la province, les Magasins Dominion ont servi les meilleurs intérêts des acheteurs en créant des méthodes supérieures pour la manutention et l'étalage des produits et en vendant à des prix beaucoup plus avantageux pour les nombreux consommateurs qui sont leurs clients fidèles et satisfaits.



DOMINION STORES LIMITED

**CONSTIPATION**

En ramenant à la santé le foie engourdi et paresseux, vous éliminez la cause de la constipation et de l'indigestion chronique. Vous pouvez accorder confiance à ce traitement éprouvé par le temps.

**Pilules du Dr Chase**  
Pour les Reins et le Foie



L'ANGE DE LA PAIX:—Est-ce mon tour?

## Ste-Clothilde

### MARIAGE

#### Faïlle-Ste-Marie

Ces jours derniers, eut lieu le mariage de Mlle Yvonne Faïlle, fille de M. et Mme Théodule Faïlle de Ste-Clothilde, avec M. Ste Marie de Harrington.

La mariée, accompagnée de son père, portait manteau et chapeau bruns et accessoires convenants. Son bouquet était composé de roses et de muguet. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Raymond McComber. Après le mariage, il y eut réception, toute la journée et la soirée chez M. Théodule Faïlle, père de la mariée.

### Naissance

A M. et Mme Napoléon Patenaule (Marie-Anna Moïse), un fils baptisé Joseph, Moïse, Roger. Parrain, M. Wilbrod Moïse, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Gabrielle Patenaude, cousine de l'enfant; porteuse, Mme Alfred Patenaude, tante de l'enfant.

### RETRAITE

Le 1 novembre dernier, dix-huit hommes et jeunes gens partirent pour aller faire une retraite à la maison du Christ-Roi à Châteauguay pour revenir le dix-neuf, tous très satisfaits de leur séjour en ce saint lieu.

### Visite au presbytère

M. l'abbé Valérien Bélanger du grand séminaire de Montréal est venu visiter M. l'abbé Raymond McComber, dimanche dernier. Il a

chanté la messe basse et a fait le sermon à la grand-messe.

M. et Mme Paul Boisvert de Montréal, sont venus visiter M. Euclide Guilbeault, ces jours derniers.

M. et Mme Georges Soyez et leurs deux enfants de Châteauguay sont venus rendre visite à M. Pierre Primeau.

Etaient en visite chez M. Isidore Boucher, dimanche dernier, M. Hervé et Mlle Céline Boucher de Montréal ainsi que Mme Elzéar Tremblay et ses enfants de St-Rémi.

M. le curé Raymond McComber est allé prendre le dîner, mercredi, avec M. le curé de St-Stanislas et s'est rendu à Valleyfield prendre M. l'abbé Patenaude qui a passé quelques jours parmi nous.

M. Hormisdas Léveillé ainsi que son père de Montréal sont venus rendre visite à M. Alex Pomminville, ces jours derniers.

M. Léopold Primeau a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield après un accident à une main survenue vendredi dernier.

M. Théodule Tremblay qui était parti depuis quelque temps est revenu chez M. Roméo Bourdeau.

M. Jean-Marie Fortin est allé passer quelque temps à Montréal.

M. Frédélin Chenail s'est blessé à un pied en bûchant dans le bois de M. Roméo Bourdeau au début de la semaine dernière.

Mlle Goyette de Ste-Martine, en fin de semaine chez M. l'abbé Raymond McComber.

## Funérailles de M. Dubois à St-Anicet

Nous regrettons d'annoncer la mort de M. Siméon Dubois, âgé de 84 ans et survenue le 25 novembre.

M. Dubois laisse pour pleurer sa femme, née Elizabeth Quenneville, un garçon Gaston, deux filles: Mme Pules Auger (Anita) et Mme Joseph Beaudry (Jeanne) ainsi que six petits-enfants, un frère, Adélar; quatre soeurs: Mmes Théophile Quenneville (Alexina), Evangéliste Quenneville (Delisca), Etienne Leblanc (Octavie), Paul (Cordélie).

Les porteurs étaient: Arice, Siméon et Aimé Quenneville, Victorien, Lorenzo et Raymond Dubois, tous neveux du défunt.

On remarquait dans l'assistance, M. et Mme J.-Edgar Quenneville, Roméo Caza, Avila Carrière, Jean Quenneville, Euclide Dubois, Jules Auger, Jos. Viau, Gustave Lebrun, Wilfrid Mandeville, Roméo Girard, François Latreille, Victor Quenneville, Mme Adolphe Quenneville, M. et Mme Oscar Quesnel, Alexandre Chrétien, Mlles Rose Quenneville, Pauline, Pierrette et Gilberte Quenneville, Mlles Cora et Léna Latreille, M. et Mme Modeste Joly, Albert Joly, Paul Joly, M. Henri Lalumière, Jos. O'Neil, Ernest Wylie, M. et Mme John Saumier, Emmanuel Dumouchel, Alpha Dupuis, Josaphat Leblanc, Ardoire Séguin, Daniel Caza, Aimé Brunet, Avila Caza, Oscar

Beaudry, Emery Rabeau, Emery Leblanc, Ernest Carrière, Louis Pelletier, Joseph Mailloux, Denis Latreille, Israël Beaudry, Ernest Lalumière, J.-Baptiste Derepentigny, Michel Primeau, Alban Mainville, Florian Séguin, Napoléon Leblanc, O. Girouard, Ernest Ouimet, C.-Ovila Pilon, Louis Saucier, Omer Chrétien, Mlles Lucy Leehy, Alice Guernon, Dorila Carrière, Edna Levasseur, Mme Délina Génier, MM. Olivier Dupuis, Albert Quinn, Zénon Caza, Auguste Caza, Adrien Brunet, Edward Hussey, Arthur Brouillette, Alcide Caza, Tom Gaynor, Mmes Damase Leblanc, Joseph Dancause, Téléphore Latreille, etc.

La messe a été rendue par la chorale de Ste-Barbe.

M. et Mme Jules Auger et leur fille Fernande de Verchères ont passé la fin de semaine chez Mme Siméon Dubois.

Mme Gustave Lebrun et son fils Jean-Paul étaient chez M. Adélar Dubois, en fin de semaine.

En visite chez Mme Théophile Quenneville: Mlles Lucienne et Lauriana Cardinal, de Montréal; M. et Mme François Latreille et M. et Mme Howard, de Fort Covington; M. et Mme Arthur Sauvé et leur fille Georgette ainsi que M. Leroux de Casselman, Ont.

Mlle Simone Dupuis de Montréal était en visite chez son père, M. Oscar Dupuis.

## Ste-Philomène

### Mondanités

M. Bruno Huberdeau, M. Joseph Roy, M. Roger Dulude, Mlles Clémentine, Cécile, Madeleine Huberdeau étaient en promenade à St-Hubert, dimanche dernier.

M. Léopold Pitre, M. Albert Tremblay et son fils Jean étaient de passage à Montréal dernièrement.

M. et Mme Albert Bourcier de Montréal, en promenade dans leur famille.

M. et Mme John Elie et leur fille Caroline, de Verdun, en visite chez M. Adrien Bannon, ces jours derniers.

M. Anatole Dumouchel de Beauharnois, chez sa tante, Mme J.-Bte D'Amour, dimanche.

Etaient de passage à St-Rémi, dimanche dernier, MM. Oscar Dumouchel, O. Caron, Louis Lamoureux, Mlles Adrienne, Fernande et Rose Dumouchel.

Mme Edouard Beaulieu et ses fillettes de Montréal, en visite chez des parents.

M. Roméo Cardinal et sa famille de Ste-Clothilde, M. et Mme Raoul Petelle de Montréal, chez M. Zénon L'Ecuyer.

M. Donatien Bourgoigne de Ville LaSalle, a passé quelques jours chez sa grand-mère, Mme Albert Schinck.

M. Roland L'Ecuyer, M. Charles-Aimé Tisseur, après un long séjour à Laviolette, sont de retour dans leurs familles.

# NE VOUS LAISSEZ



# PAS ÉPUISER PAR



# LA CONSTIPATION



# Un emprunt de \$60,000.

M. l'échevin Laroche en donne avis de motion à la séance d'hier soir — Les démarches de MM. les échevins Miron et Monette auprès des Maires des municipalités voisines pour l'entretien des chemins d'hiver — La fumée de la St-Lawrence Alloys à Beauharnois

Au cours de l'assemblée du conseil de la cité de Salaberry de Valleyfield, présidée par Son Honneur le Maire P. Billette, l'échevin docteur Laroche a présenté un avis de motion pour un règlement d'emprunt au montant de \$60,000 qui sera demandé à la prochaine assemblée.

Pour appuyer sa demande d'un tel règlement, Laroche explique qu'une dépense extraordinaire de \$30,000 à \$35,000 a été faite pour parer aux éventualités de l'administration municipale. De plus, dit-il, la grève a amené plusieurs retards dans le règlement des taxes, ce qui a provoqué cet emprunt.

### Les chemins d'hiver

M. l'échevin Miron donne un rapport de sa visite avec M. Monette auprès des maires des paroisses voisines, M. Leduc, maire de Melocheville et M. Lalonde, maire de St-Timothée. M. Miron demande que le greffier écrive à chacun des maires des paroisses environnantes pour leur demander de faire la même chose que par le passé pour les chemins d'hiver. Alors les maires pourront régler la question avec leur conseil, et ainsi Valleyfield saura à quoi s'en tenir. Les paroisses devront donner un permis pour passer et souscrire.

M. l'échevin Larin demande au Conseil qu'une résolution soit envoyée au gouvernement, au député, à la St-Lawrence Alloys de Beauharnois et aux Chambres de Commerces pour remédier à la mauvaise vision de la route obstruée par la fumée de la fonderie. Les deux accidents survenus dans l'espace d'un mois exigent cette demande.

M. Larin demande que le conseil avance la somme de \$300. au club de hockey sur le montant alloué \$1000. M. Larin explique que le club a un besoin pressant de cet argent. M. Touchette seconde.

## Conference-Reunion

Au séminaire, vendredi soir, le 10 décembre, à 8 heures, aura lieu la séance annuelle des élèves du Cours Commercial. Cette séance comprend une comédie en 2 actes, intitulée "Le Billet de Jocrisse" et un drame en 3 actes "Tu n'es pas seul." Les prix des billets est de 35 sous. Réservez le vôtre.

## — FEU —

Mercredi soir dernier, vers 10h. 50, les pompiers de la caserne No 1 répondirent à un appel chez le nettoyeur F. Carlos, au coin des rues Nicholson et Ste-Cécile. Le feu avait pries naissance dans un sofa, et sans l'intervention rapide de nos pompiers, les dommages seraient plus considérables.

Le même soir, il y eut un feu de cheminée chez M. Lucien Courchesne, 57, rue du Canal.

Le 29 novembre, il y eut un feu d'herbe sur le terrain de la Montreal Cottons, rue Boulevard.

## Service

Mercredi avant-midi, avait lieu au Séminaire le service de bienfaiteur insigne du Père Antonin Gervais, trappiste d'Oka. Le Rév. Père était le fils de feu le notaire Gervais de St-Timothée et beau-frère de M. L.-J. Papineau, avocat, décédé.

## Au Parc Sauvé

Les travaux se poursuivent toujours avec une activité du meilleur aloi. Bientôt la Pointe se revêtira de son manteau d'hiver. Les employés seront divisés par groupe pour la saison d'hiver. Des groupes de 75 hommes seront employés à tour de rôle afin que chacun ait sa part.

Actuellement, on procède au transport d'arbres d'une hauteur de 40 pieds, pris sur la propriété de M. Gustave Dorais pour les replanter sur la Pointe.

Il suffit de jeter un coup d'oeil vers le Parc Sauvé pour anticiper une transformation du tout au tout.

## EUCHRE - BINGO

Le Euchre-Bingo qui s'est déroulé en la salle du Sacré-Coeur les 25, 26 et 27 novembre a remporté un succès inattendu. Le résultat des recettes brutes s'élève à près de \$1051.28. Les dames de l'Ouvroir du Sacré-Coeur remercient tous les donateurs qui ont offert de riches et utiles prix, ainsi que ceux qui sont venus encourager, et tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de ce euchre.

# Succès de la partie de cartes à Bellerive

La partie de cartes organisée par le cercle de jeunes filles de la paroisse de Notre-Dame de Bellerive, au profit de la bibliothèque paroissiale le 24 novembre dernier a remporté un très beau succès.

L'organisation remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête.

Voici les noms des personnes qui ont donné des prix:

M. le Curé St-Aubin, Mme Armand Clairmont, Mme L.-P. Godbout, Mme Jacques Malouin, Mlles Lucia Campagna, Yvette Leblanc, Colombe Picard, Blanche Jodoin, Irène Jodoin, Mmes Joseph Loisele, René Hainault, Wilfrid Lafontaine, Mlles Germaine Gauthier, Blanche Tisseur, Hélène Vinet, Laurette et Thérèse Aubin, Bertha, Hortense et Anita Bessette, Marie-Claire Daoust, Jeanne Vinet, Madeleine Leboeuf, Jeanne Poirier, Emilienne Desjean, Simonne Leboeuf, Germaine Lafontaine, Mmes Vve Arthur Desjean, Paul Desjean, Joseph Lafontaine.

Un excellent goût a été servi après la partie de cartes. Les gâteaux ont été généreusement fournis par:

Mme Edmond Martin, Mlles Hortense Bessette, Mmes Horace Picard,

Joseph Lafontaine, Desphas, aume, Napoléon Jodoin, Onésime Gauthier, Adolphe Leboeuf, Ovide Latour, Jim Gagné.

Mme Adrien Cholette et M. Aldéric Vinet ont fourni le café. M. Emile Plante, laitier, domicilié au no. 283 Boul-du-Havre, a généreusement fourni le lait.

Merci à tous ceux qui nous ont encouragés par leur présence et leur don.

Le Comité

## NOMINATIONS PROVINCIALES

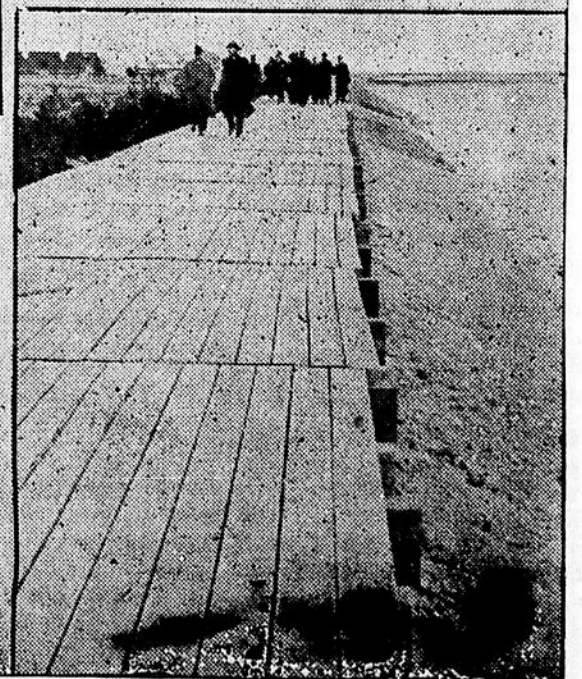
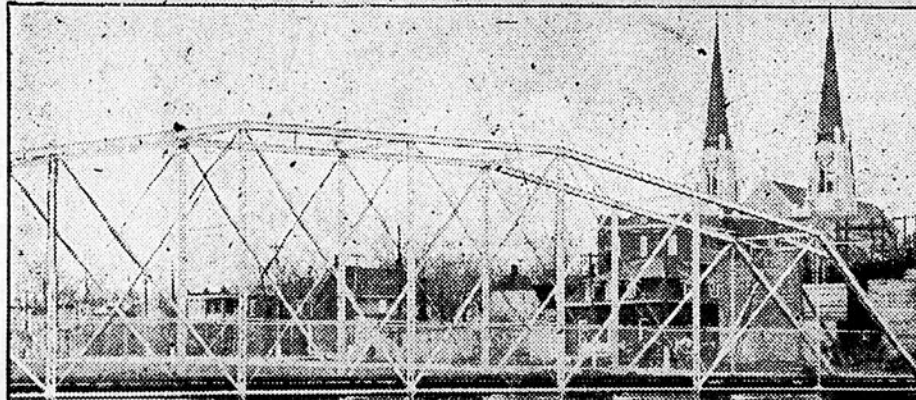
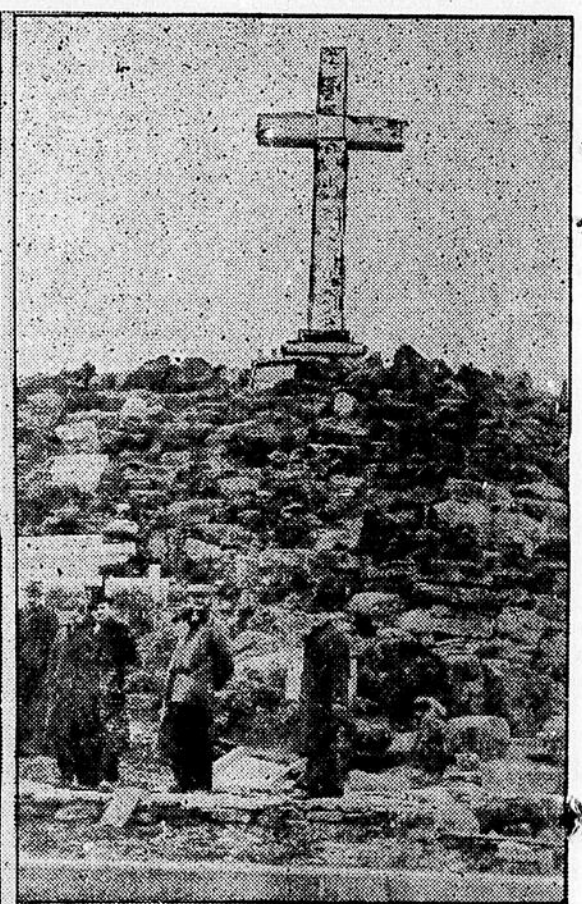
Québec, 29.—La "Gazette Officielle" annonce que M. Jos. C. Ostiguy de Valleyfield, et M. R. Santoir de Montréal, ont été nommés pour agir conjointement, sous le nom d'Ostiguy et Santoir, comme proto-notaires de la Cour de circuit, greffiers de la Cour de magistrat, greffiers de la Couronne et greffiers de la paix du district de Beauharnois.

## Amitié

Elle. — Imaginez-vous que je n'ai appris à parler qu'à l'âge de quatre ans...

Lui. — Bah! vous vous rattrapez maintenant.

## TRAVAUX DE CHOMAGE A VALLEYFIELD



Ainsi que nous le relations la semaine dernière, un groupe de journalistes de Montréal ont visité, à titre d'invités de M. Delpha Sauvé, député de Beauharnois à l'Assemblée législative, les travaux de chômage substitués, depuis l'an dernier, aux secours directs dans la ville de Valleyfield. En haut et à gauche, et de gauche à droite, MM. Stanley Jacob, représentant de l'hon. William Tremblay, ministre provincial du travail; le Dr W.-T. Hand, surintendant général des travaux de chômage pour la province de Québec; Delpha Sauvé et J.-L. Ouellet, autre représentant de l'hon. M. Tremblay. En haut et à droite, vue de la Croix de granit qui domine un immense parc en construction, de 3,000 pieds de longueur par 450 pieds de largeur, croix la plus haute du genre, dit-on, de toute l'Amérique du Nord et érigée à la suggestion de la société Saint-Jean-Baptiste de la ville. A gauche et au centre, ancien pont démonté, transporté et reconstruit sur l'ancien canal Beauharnois, lequel relie le parc à la ville et fut un don du gouvernement fédéral. En bas et à gauche, terrain de jeux situé dans le quartier Bellerive; à droite, aspect de la terrasse-promenade du parc qui, longue de 2,600 pieds, donne sur le magnifique lac Saint-François. (Clichés la "Presse").